

ACTES DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE LA FICEMÉA

*Mécanismes et conséquences de la marchandisation de l'éducation
Rôles et responsabilités respectifs des États et des sociétés civiles*

1^{er} au 7 novembre 2014



Sommaire

► Introduction

- Exposé des motifs 5
- Discours d'introduction de la déléguée permanente 7
- Discours d'introduction du président de la Ficeméa 8

► Synthèse

- Synthèse générale des travaux 13
- Synthèses des ateliers 17
 - Atelier 1 : L'enseignement obligatoire et non obligatoire 17
 - Atelier 2 : Les loisirs éducatifs 19
 - Atelier 3 : L'éducation culturelle 21
 - Atelier 4 : L'éducation par et aux médias 23

► Journée Publique à Bruxelles

- Intervention de Rudy Demotte 29
Ministre président de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Intervention de Michèle Dominique Raymond 32
Sous-secrétaire générale affaires politiques et développement humain secrétariat (ACP)
- Intervention de Stéphane Lopez 35
Représentant permanent a.i auprès de l'Union Européenne
- Intervention de Hugues Bayet 37
Député européen
- Intervention de Nico Hirtt 39
Fondateur de l'APED (Appel Pour une École Démocratique)

► Conclusions et remerciements

- Discours de clôture de Sonia Chebbi 46
- Remerciements 47

Introduction

L'éducation entre marchandisation et formation citoyenne

La Déclaration universelle des droits de l'homme comme la Convention internationale des droits de l'enfant instituent comme droits universels et fondamentaux les droits à l'éducation, à la culture, à la santé et aux loisirs.

Les États démocratiques, dans leur rôle de régulation et à travers les politiques qu'ils ont la responsabilité de mettre en œuvre, doivent permettre l'accès à tous et dans des conditions égales, à ces droits universels et fondamentaux.

Des inégalités de nature diverse existent entre les citoyens. Les États ont des instruments publics de répartition et de redistribution des richesses qui permettraient d'aller vers une plus grande égalité (impôts, sécurité sociale, service public...) et éviteraient que les activités humaines ne soient régies par les lois du marché, lesquelles accentuent les inégalités d'accès.

Ce rôle régulateur, les États ne l'ont jamais complètement tenu. Depuis quarante ans et tout particulièrement dans la dernière période, la nouvelle phase de développement du capitalisme financier ultra libéral a fixé comme objectif aux États de tout transformer en marchandises, y compris les droits fondamentaux que sont la santé, l'éducation et la culture.

En conséquence, les inégalités d'accès à ces droits fondamentaux se sont creusées, dans un premier temps du fait d'avancées inégales entre les citoyens.

La Ficeméa, comme d'autres mouvements et organisations actifs dans le champ de l'éducation en Europe et dans le monde, condamne ces évolutions des sociétés au niveau mondial. Elle souhaite approfondir ses réflexions et ses positions dans le domaine de l'éducation et s'associer à d'autres

pour dénoncer ces évolutions, pour réfléchir aux résistances et alternatives possibles et témoigner de celles déjà existantes.

Le terme éducation, la Ficeméa l'entend au sens large d'éducation globale : éducation formelle, non formelle et informelle, enseignement obligatoire, accueil petite enfance et enseignement supérieur et recherche, éducation culturelle, éducation linguistique, loisirs éducatifs, expériences de mobilités diverses, rôle des médias et des productions audio-visuelles dans l'éducation informelle.

La fédération s'empare de ce sujet en le questionnant sous l'angle de 4 thématiques :

- L'enseignement obligatoire et non obligatoire.
- Les loisirs éducatifs dans l'éducation non formelle.
- L'éducation culturelle et la diversité culturelle.
- La marchandisation de l'éducation par les médias.

Ce projet s'articule autour de 4 temps et niveaux de réflexion : local, national, régional, international, suivi d'un travail de dissémination auprès des institutions et des instances de la société civile.

Ce séminaire international a réuni les associations de la fédération ayant amorcé une réflexion sur les enjeux de l'éducation comme bien public. Il a permis la mise en commun des réflexions élaborées lors de séminaires régionaux.

Le séminaire a réuni, sur 6 jours, 70 participants issus des associations membres de la Ficeméa de l'Europe, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique ainsi que de l'Océan Indien.

Le lancement de cette action a débuté par l'organisation de séminaires régionaux rela-

tifs aux différentes zones d’implantation de la fédération ; Afrique, Océan Indien et Europe. Lors de ces séminaires les associations ont partagé leurs réalités et leurs témoignages de terrain, ont réfléchi aux alternatives et aux résistances et ont préparé le séminaire international.

Les séminaires régionaux se sont tenus :

- 1. Du 14 au 15 mars 2014, à Porto Novo au Bénin, dans les locaux du Centre d’activité éducative du Bénin (CAEB).
- 2. Du 1er au 3 mai 2014 à Antananarivo à Madagascar, dans les locaux des Ceméa Madagascar.
- 3. Du 3 au 5 octobre 2014 à Turin en Italie, dans les locaux des Ceméa Piémont.

À partir des témoignages relatifs aux situations rencontrées dans les pays respectifs de ces associations, le séminaire a permis d’élaborer un positionnement et un plan d’action politique pour la Ficeméa prenant en compte les différentes problématiques.

Le 4 novembre, à Bruxelles, a été organisée une journée ouverte au public afin de partager les préoccupations autour de cette thématique avec les partenaires de la Ficeméa et de porter publique-

ment la réflexion dans le but d’entamer une action de plaidoyer international.

Cette journée a permis de mettre en synergie les réflexions de différents intervenants tels que Nico Hirtt (fondateur de l’Appel pour une école démocratique). Le Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles, la secrétaire du groupe des États d’Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), le représentant permanent de l’Organisation internationale de la Francophonie auprès de l’Union Européenne ainsi qu’un parlementaire européen ont été accueillis avec plaisir.

Ces interventions politiques ont été mises en perspective l’après-midi dans des groupes de travail en s’appuyant sur les constats, les perspectives et les réflexions proposées par les acteurs de terrain. La mise en lien de ces trois dimensions fonde le creuset de la transformation sociale : des pratiques éducatives élaborées par les associations mobilisées, des analyses théoriques articulées à des interventions politiques.

L’enjeu est d’initier une dynamique de développement de cette thématique dans les réseaux des associations membres aux niveaux local, national, interrégional, européen et international.



DISCOURS DE LA DÉLÉGUÉE PERMANENTE

Sonia Chebbi



Chèr-e-s ami-e-s,

Notre Fédération a aujourd’hui 60 ans : une longue histoire jalonnée de rencontres, d’amitiés et de valeurs communes qui fondent notre action. Aujourd’hui le séminaire international pose un acte politique de la refondation. Il installe et confirme cet espace de travail commun que nous devons porter collectivement.

Ce qui fonde notre action est cette articulation entre la pensée et la pratique. La richesse de notre fédération est qu’elle s’appuie sur le travail de terrain que vous menez chaque jour. Notre pensée, nos analyses sont connectées aux réalités politiques, sociales dans lesquelles vous vivez, vous travaillez et vous militez.

Ce séminaire international marque cette articulation entre le niveau local et le niveau international.

En effet, les séminaires régionaux du Bénin, de Madagascar et d’Italie ont été une étape indispensable, cruciale à la réalisation de ce séminaire. Ils ont permis une élaboration progressive et collective de la thématique de la marchandisation de l’éducation. Ils ont permis de donner du sens à la notion de construction collective qui ne soit pas déconnectée du terrain.

Ce séminaire est l’aboutissement d’une démarche centrée sur les mécanismes et conséquences de la marchandisation de l’éducation. Nous devons aller au-delà des constats sur les difficultés de l’éducation et produire des éléments de positionnement politique, des alternatives et des propositions d’action.

En effet, l’enjeu pour la fédération est d’être une arme politique. J’entends le terme Politique dans le sens de participation à la vie de la cité. Chacun à son niveau est un acteur capable de transformer le monde qui l’entoure. Cette prise de conscience de notre capacité politique en tant que fédération est fondamentale.

En effet, collectivement, à travers nos partenariats, notre travail de terrain, les positionnements que nous défendons, nous devenons une force capable de transformer le cours des choses. Nous devons affirmer nos valeurs, notre conception de l’éducation.

La Ficeméa est un ovni dans le paysage des organisations et des plateformes internationales. Peu d’organisations peuvent se revendiquer d’être une fédération affinitaire partageant des valeurs communes et une manière de penser l’éducation comme moteur de la transformation sociale.

Ce séminaire est aussi l’occasion de faire vivre les instances institutionnelles de notre fédération. Le travail de refondation mené depuis 2 ans se concrétise ici à travers l’organisation de l’AG et l’élection d’un nouveau CA qui conforte la démarche entreprise.

Etre membre de la Ficeméa, c’est appartenir à un mouvement qui prend en compte les identités singulières, les contextes, les réalités, pour inscrire l’unité du mouvement au niveau international. Parce que collectivement nous sommes plus forts, l’avenir c’est ce « nous collectif et solidaire » qui nous renforce individuellement et collectivement. Nous avons ce besoin de travailler, de penser, de nous positionner ensemble pour devenir une force.

Je vous remercie d’être si nombreux à avoir répondu à l’appel.

C’est un plaisir pour moi de vous accueillir et de vous rencontrer.

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA FICEMÉA

Roger Dehaybe

8

Notre rencontre constitue un moment important pour notre organisation.

Elle s'inscrit dans notre démarche de « refondation », elle est aussi l'aboutissement du travail de réflexions engagé dans toutes nos zones sur un sujet fondamental puisqu'il touche, au delà des seuls aspects pédagogiques, la question du pluralisme de la pensée !

A titre davantage personnel, la question du rôle régulateur de l'État dans les services de l'éducation est un combat pour moi toujours non abouti...

Dans le cadre de mes responsabilités au sein de la Francophonie, je m'étais beaucoup investi pour la question de la diversité culturelle.

Au cours des travaux préparatoires de la conférence des ministres francophones de la culture (Cotonou 2001) qui allait proposer l'adoption d'une convention internationale pour la diversité culturelle, j'avais attiré l'attention de l'ensemble de nos partenaires sur le danger que représentait la « marchandisation » de l'éducation pour cette diversité culturelle qu'on se proposait de défendre et de sauver...

Le 20 octobre 2005, la communauté internationale, grâce particulièrement à la Francophonie, et au terme d'une mobilisation sans relâche, a adopté à l'Unesco la convention destinée à garantir le maintien et le renforcement de la diversité culturelle.

Malheureusement ni le texte de Cotonou, ni la Convention de l'Unesco ne font la moindre allusion au danger que représente la mise sur le « marché » des services de l'éducation...

L'éducation est un secteur d'importance : un milliard d'élèves et d'étudiants, 50 millions d'enseignants, un « chiffre d'affaires » de l'ordre de 2000 milliards de dollars, soit le vingtième du PIB mondial, montant considérable et qui n'est assuré par le secteur privé que pour un cinquième.

Des groupes financiers puissants s'intéressent de très près à ce marché potentiel et reprochent aux autorités publiques de ne pas tenir suffisamment

compte des intérêts économiques immédiats dans la gestion du secteur de l'éducation.

Libéraliser les services de l'éducation permettrait, tout à la fois, de développer un nouveau marché et de mettre l'actuel réseau scolaire au service des intérêts économiques.

Dans ce secteur, la notion de « commerce » est relativement floue : études à l'étranger, activités réalisées sur le sol national par des instituts étrangers, cours dispensés par des professeurs extérieurs, formation continue, formation professionnelle.

La marchandisation cible aussi l'enseignement à distance qui, grâce au développement des nouvelles technologies, occupe une place de plus en plus grande dans les processus d'apprentissage à tous les niveaux.

Une fois de plus, ce sont les pays en développement qui risquent de subir le plus vite et le plus fort les effets d'une libéralisation des services de l'éducation ; c'est là que des besoins criants peuvent conduire les responsables publics à céder à l'urgence et donc à suivre les propositions de ceux qui promettent d'entrevoir, enfin, « l'éducation pour tous ».

Le « Nord », lui aussi, est potentiellement faible, car également confronté au problème aigu du financement : avec l'allongement de la scolarité, les besoins financiers sont de plus en plus importants ; ainsi, si de 1985 à 1992 le nombre d'étudiants a progressé de 26%, les dépenses publiques en matière d'éducation n'ont augmenté que de 5% (moyenne mondiale).

C'est pour sensibiliser la communauté internationale sur cette question que la Fédération Wallonie-Bruxelles avait organisé une rencontre qui avait vu la participation de délégués de plus de 50 États et organisations internationales ; « L'appel de Bruxelles » adopté à cette occasion a constitué la base des contacts avec les pays membres de l'Unesco pour que celle-ci, à son tour s'empare de cette question.



Depuis lors, tant à l'occasion de séminaires que lors des Conférences générales, plusieurs textes de l'Unesco réaffirment le rôle premier des pouvoirs publics pour garantir l'équité et la qualité des services éducatifs rendus par tous les opérateurs (donc aussi des opérateurs privés!).

Dans nos démarches nous avons dû surmonter bien des réticences et des oppositions et convaincre que nous n'étions pas en train d'organiser une nouvelle « guerre scolaire »...

S'opposer à la libéralisation ne signifie, en rien, s'attaquer à l'existence de réseaux éducatifs privés (l'enseignement libre) ; ceux-ci doivent, bien sûr, être maintenus. De même, il ne s'agit pas de nier le lien entre l'éducation et le développement économique : l'enjeu est, tout simplement, de permettre à la puissance publique de continuer à exercer son rôle de régulateur légitime : contrôle des matières, niveau des diplômes, conditions d'installation des établissements, qualifications des maîtres...

Depuis la nuit des temps, c'est la transmission des savoirs, donc l'école sous toutes ses formes, qui a contribué à l'insertion du citoyen dans sa communauté.

L'école doit garder sa double mission : à la fois celle de préparer l'avenir en ouvrant l'enfant sur le monde qu'il aura à transformer mais aussi la mission essentielle de « conservatoire », du passé, des valeurs, des traditions, et de lien entre les générations.

Ce double rôle doit être préservé.

Au contraire, le projet éducatif défendu par ceux qui se présentent comme les nouveaux apôtres de la liberté, occulte totalement la dimension communautaire des savoirs et leur rôle dans la construction identitaire.

Si l'école dite « libre » et vraisemblablement multinationale n'a pour seules valeurs à transmettre que celles présentées comme « universelles » - valeurs trop souvent instrumentalisées pour affirmer la prééminence d'un seul modèle - alors la mondialisation aura réussi ce qu'aucun régime

➡ L'APPEL DE BRUXELLES

• **L'Appel de Bruxelles** une réponse à une urgence internationale L'enthousiasme avec lequel les différents pays et organisations concernées ont répondu à l'invitation du gouvernement de la Communauté française de Belgique de venir discuter à Bruxelles de « l'État, régulateur des services de l'éducation », témoigne qu'il s'agit d'une préoccupation réelle et partagée.

Les personnalités originaires de 50 États, du Nord comme du Sud et de 10 organisations régionales et internationales, dont l'Unesco, ont adopté le 23 mai 2008 la déclaration « pour qu'une action volontaire soit entreprise » en vue d'une régulation de l'éducation par les États, et salué l'initiative de la CFB, comme répondant à une urgence internationale.

« L'appel de Bruxelles » marque une étape dans un long processus de réflexion et de sensibilisation entrepris auprès des gouvernements, des institutions internationales et de la société civile pour la défense de l'éducation comme bien public.

Les participants lancent un appel pour qu'une action volontaire soit entreprise pour :

① Encourager les États à s'engager à :

- maintenir et à développer un service public d'éducation équitable et de qualité et veiller à ce que les services privés agréés par l'autorité publique répondent aux mêmes objectifs ;
- développer des outils de pilotage et de contrôle du système éducatif dans son ensemble visant à mesurer en continu la qualité des services éducatifs offerts et, le cas échéant à prendre les mesures nécessaires au maintien de cette qualité ;
- veiller au respect de la pertinence de l'offre éducative par rapport à l'identité linguistique et culturelle, aux besoins locaux de développement et à la cohésion sociale, notamment en favorisant la gestion participative.

② Favoriser un dialogue international entre les différentes parties prenantes en matière d'éducation et de formation par la mise sur pied d'un réseau de collaboration, notamment entre pays du Sud, qui pourrait avoir pour missions :

- d'analyser les évolutions des offres de services d'éducation et de formation tant publics que privés et d'en évaluer l'impact en termes de respect des engagements internationaux déjà souscrits par les autorités publiques ;
- d'identifier dans tous les continents et régions les expériences réussies en développant la recherche, en collectant des informations comparables quant à l'offre, au financement et aux résultats des services d'éducation privés (mesure des effets des financements privés sur les systèmes nationaux d'éducation, partenariats publics-privés, ...).

③ Renforcer le partenariat multi-acteurs, et des lors la collaboration entre les différentes autorités publiques et les instances internationales, en y associant la société civile et les organisations professionnelles, en vue de permettre aux gouvernements de se doter des moyens législatifs et réglementaires facilitant une régulation efficace des services d'éducation et de formation tant publics que privés, et d'en assurer la mise en oeuvre.

④ Veiller à ce que les partenaires dans le domaine du développement considèrent l'assurance qualité, reconnue de manière universelle, comme un élément essentiel de la réforme du système éducatif à tous les niveaux, et ce, en tenant compte de la réalité de chaque pays.

⑤ Encourager les organisations intergouvernementales, régionales et mondiales, et non-gouvernementales, ainsi que les autres acteurs de la société civile, à soutenir cet Appel.

⑥ Inviter l'UNESCO à poursuivre la réflexion quant au rôle de l'État comme régulateur des services de l'éducation, notamment lors de la Conférence Internationale de l'Éducation à Genève (novembre 2008) et à favoriser, à ce sujet, l'échange d'expertises et d'expériences.

9

totalitaire n’a pu totalement finaliser : contrôler la pensée et cela dès l’enfance.

Toutes les conventions culturelles du monde seront, dès lors, inutiles car il n’y aura plus rien à préserver.

Le danger est réel et le risque grave. Il ouvre tout à la fois la possibilité pour un État ou pour une multinationale de s’ériger en « professeurs du monde », et pour une secte d’utiliser ce nouveau et formidable moyen de prosélytisme.

Comment expliquer l’apparente indifférence des responsables politiques vis-à-vis du projet de libéralisation des services de l’éducation ?

C’est un nouveau combat en perspective et nous ne pouvons attendre que les chantres de la marchandisation de l’éducation le provoquent.

Le temps joue pour eux : chaque difficulté de l’école publique nourrit le discours sur « l’efficacité du secteur privé », chaque crise de l’emploi conduit à réclamer plus de contrôle de l’industrie sur l’enseignement, chaque difficulté budgétaire de l’État voit le monde économique se présenter en « sauveur »

Plusieurs organisations non gouvernementales sont heureusement mobilisées autour de cette question cruciale et je me réjouis que la Fice-mea soit de celles là !

NB : ce texte d’introduction de nos travaux s’inspire d’un article écrit en 2006 « L’École, un marché ? »

Synthèse

Synthèse du séminaire international

13

Contexte

La période de reconstruction après la deuxième guerre mondiale, les luttes de libération nationale dans un certain nombre de pays, ont abouti à une période où les États étaient plutôt forts et interventionnistes. C'est la période de l'État providence qui a permis la mise en place, ou le renforcement de politiques sociales, de santé, d'éducation et a structuré les pays en créant des services publics importants à travers le monde. Cela a entraîné un développement très important de la scolarisation des enfants et des jeunes et globalement une hausse du niveau de formation des populations. Durant cette période des structures de loisirs collectifs à caractère éducatif se mettent aussi en place, complétant au niveau non formel le rôle d'éducation formelle de l'école.

Aux alentours des années 1970, un nouvel ordre mondial dominé par le libéralisme financier va se mettre en place. Un peu plus tard, la chute du mur de Berlin va permettre à ce nouvel ordre d'étendre sa zone d'influence.

Ce nouveau libéralisme n'a plus besoin d'États forts et structurés mettant en œuvre et garantissant des politiques d'intérêt général. Au contraire l'idéologie libérale veut moins d'État, privilégie des États faibles et sans moyens permettant l'émergence et le développement de multinationales fortes et puissantes qui puissent dicter leurs politiques aux États. Cela va entraîner l'effritement des pouvoirs des États et la déliquescence des services publics qui ne sont plus capables de tenir leur rôle régalien de mise en œuvre, de contrôle et de suivi des politiques publiques. On assiste à des dégradations très importantes dans de nombreux secteurs d'activités comme l'éducation, la culture, les loisirs éducatifs ouvrant dans les services publics de larges brèches, dans lesquelles la privatisation et la marchandisation vont s'engouffrer.

L'éducation, la formation, la culture, les loisirs éducatifs sont devenus des marchés souvent renforcés

par l'emprise des médias et leurs entreprises numériques hyper puissantes. Ces marchés mondiaux posent la question des hégémonies culturelles et linguistiques. Les pratiques médiatiques sont devenues l'une des principales composantes des temps de vie donc de socialisation des jeunes mais aussi des adultes. Et cela s'est souvent fait au détriment de la diversité culturelle, de l'éducation parentale, de l'enseignement, des loisirs collectifs, posant ces mêmes questions d'hégémonie.

Les programmes d'ajustements structurels ont eu aussi leurs effets pervers, en particulier dans la plupart des pays du sud qui ont perdu une part importante de leur souveraineté. Ces programmes et la marchandisation qui les accompagnent, ont entraîné le creusement des inégalités à tous les niveaux, de l'inaccessibilité à des enseignements et à une éducation artistique et culturelle de qualité pour de très nombreux jeunes, à l'impossibilité pour des populations entières d'accéder à des activités de loisirs. Il en va de même dans la difficulté d'accéder aux nouveaux outils d'information et de communication, creusant par-là la fracture numérique après les fractures éducatives et sociales. Ces différentes failles se creusent entre villes et campagnes, entre riches et pauvres partout dans le monde ainsi qu'entre pays du nord et pays du sud.



Mais la marchandisation ne se résume pas seulement à un type de mode de financement. Elle traduit aussi un mode de vie, un esprit, une conception de l’éducation et de la pédagogie dont l’objectif libéral est au service d’un projet inégalitaire. La marchandisation conduit à des comportements de compétition et/ou de soumission, de formatage des esprits et des pratiques, consuméristes et individualistes.

À un autre niveau la marchandisation opère un élargissement du marché culturel qui ne signifie pas pour autant que les cultures se reconnaissent et se respectent mutuellement, mais souvent qu’elles entrent en concurrence. Et cela peut s’accompagner de menaces pour le lien social.

Ce contexte général appelle, pour la Ficeméa, la nécessité de se positionner politiquement et stratégiquement afin de conscientiser un large public et de lutter contre ces évolutions sociétales pour promouvoir des changements conformes à l’intérêt général de l’ensemble des peuples.

➔ **POSITIONNEMENTS de la Ficeméa**

Six positionnements politiques, socle commun pour le programme d’action de la Ficeméa

Réaffirmation de textes fondamentaux

En appui sur la Convention Internationale des droits de l’Enfant, adoptée en 1989 par la quasi-totalité des États, de la Déclaration universelle des droits de l’homme et du citoyen et les prises de position de l’UNESCO sur la diversité culturelle, la Ficeméa réaffirme le droit à l’éducation, le droit à la culture, le droit aux loisirs et l’accès aux médias pour tous, sans aucune discrimination.

Lutter contre le désengagement de l’État et soutenir les services publics

Lutter contre le désengagement de l’État et pour la gratuité de l’éducation à travers les services publics, sont deux priorités pour la Ficeméa. Elle défend un service public de qualité et d’équité.

La Ficeméa appelle les États à réorganiser efficacement le secteur éducatif public. A cet effet, elle dénonce l’action d’un certain nombre d’institutions financières internationales qui font pression sur les États pour leur dicter leurs politiques éducatives.

Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de loisirs éducatifs de qualité. Les États ont

Ces positionnements politiques se déclinent dans les quatre champs thématiques travaillés par la Ficeméa dans sa réflexion sur la marchandisation de l’éducation : l’enseignement obligatoire et non obligatoire, les loisirs éducatifs, l’éducation culturelle, l’éducation par et aux Médias.

la responsabilité de mener des politiques publiques dont l’objectif est de réduire la fracture numérique, culturelle et éducative.

Rôle régulateur de l’État

Le rôle régulateur de l’État dans le domaine de l’éducation est essentiel face à l’accroissement et l’ampleur de la marchandisation. Cela nécessite une mobilisation citoyenne qui impose une co-régulation État /société civile, dans les champs de l’éducation, des médias, des loisirs et de la culture.

Reconnaissance de la société civile

La société civile est un interlocuteur qui doit être reconnu par les pouvoirs publics et un acteur qui doit être associé aux politiques concernant l’éducation.

Les différents acteurs de la société civile doivent s’inscrire dans une stratégie de réseau ou/et de collectifs, afin de lutter efficacement contre la marchandisation de l’éducation.

Place des différents acteurs éducatifs

Pour la Ficeméa, la présence de l’éducateur (parents, enseignants, animateurs...) et son interaction sociale avec les différents publics sont centrales dans toutes les politiques éducatives. La Ficeméa sera vigilante à ce que les acteurs de la jeunesse et de l’éducation, notamment les parents, ne soient pas dessaisis de leurs compétences éducatives par de nouveaux acteurs, dont le principal objectif consiste à chercher du profit pécuniaire et à maintenir les inégalités.

Émancipation des personnes et pratiques collectives

La marchandisation fragilise les comportements citoyens au profit de postures consuméristes et individualistes, néfastes et contraires aux principes de l’Éducation nouvelle. Les pratiques collectives tiennent compte des besoins et des intérêts des personnes, qu’ils soient enfants, adolescents ou adultes. Elles contribuent à l’émancipation des individus et à l’acquisition de compétences sociales.

Cependant, ces quatre champs nécessitent des positionnements politiques spécifiques. Ces derniers sont liés notamment à leurs typologies d’acteurs, à des contextes particuliers, aux modalités d’accueil des différents publics et aux enjeux financiers qui les traversent.

Stratégies

Dans ce contexte d’économie libérale, la Ficeméa s’engage dans la mise en place de stratégies de résistance, de dénonciation, d’opposition vis-à-vis des États et des pouvoirs privés acteurs de la marchandisation mais aussi dans des stratégies de coopération avec les institutions et les organisations de la société civile.

Ces stratégies peuvent s’organiser sous les formes suivantes :

- La coordination d’actions concertées au niveau local, national et international.
- L’identification des acteurs et la réalisation de cartographies des réseaux.
- L’inscription dans une démarche de partenariat pour favoriser l’implication de tous les acteurs concertés (institutions, associations et populations).
- Le relais de la position de la Ficeméa auprès de tous ses membres.
- L’implication des médias.

Plus précisément, ces stratégies se déclinent de la manière suivante :

Au niveau international

- Dénoncer l’action d’institutions financières internationales qui font pression sur les États pour leurs dicter les politiques éducatives.
- Identifier des acteurs institutionnels concernés et issus de la société civile : UNESCO, OIF, Conseil de l’Europe, Union Européenne, Union Africaine, commission Océan Indien, Groupe des ACP...
- Identifier des lieux de mobilisation et implication dans des événements qui mobilisent la société civile : forum mondial social, forum mondial de l’éducation...
- Investir de manière concertée et partagée les lieux de représentations internationaux pour rendre lisible le réseau de la Ficeméa et sa conception de l’éducation.

Au niveau national

- Interpeller des États sur leurs obligations de régulation et obligations constitutionnelles.
- Interpeller des États afin qu’ils assument pleinement leur rôle de régulateur, de contrôle et de suivi face à l’accroissement et l’ampleur de la marchandisation.

Au niveau local

- Développer des actions d’expérimentation pédagogique renforçant la légitimité et la pertinence des revendications de la Ficeméa.

Typologie d’actions

- Élaborer des plaidoyers en direction des décideurs pour attirer leur attention sur le phénomène de la marchandisation.
- Participer de façon concertée à des événements internationaux.
- Proposer des actions d’information, d’échanges et d’appropriation des enjeux liés aux mécanismes explicites et implicites de la marchandisation.
- Élaborer des états des lieux et des études.
- Création d’outils commun : supports de communication, analyses, bases de données documentaires et d’expertises.
- Concevoir et proposer une formation politique des militants à l’argumentation des thématiques, à la démarche du plaidoyer...
- Établir une cartographie des compétences au niveau de la Ficeméa et de ses membres.
- Organisation de conférences et de débats.
- Promouvoir la mobilité internationale et l’échange interculturel entre acteurs investis dans des projets alternatifs à la logique marchande.

Ateliers thématiques

Les résultats de ces ateliers sont le fruit d’un travail collectif et les éléments décrits ne reprennent qu’une part synthétique de la richesse des échanges et débats. La diversité des contextes et des situations sont décrites de manière plus précise dans les comptes rendus des séminaires régionaux. Les ateliers se sont construits autour d’une matrice commune regroupant les éléments de contexte, de positionnements et d’action. L’enjeu pour les participants a été de se décentrer de sa pratique et d’analyser son rapport à l’État, la société civile dans la singularité de son contexte pour permettre de développer une grille d’analyse commune aux différentes situations.

ATELIER I

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE ET NON OBLIGATOIRE

Éléments d’analyse et de contexte

Après la deuxième guerre mondiale, l’émergence de l’État providence a structuré les pays en créant l’enseignement obligatoire. Plus tard, aux alentours des années 70-71, c’est l’avènement de l’économie libérale. Cette nouvelle donne a provoqué l’affaiblissement des États qui ne sont plus capables de s’engager totalement vis-à-vis de l’éducation.

Cette situation a entraîné de fortes dégradations dans plusieurs secteurs d’activités des pays dont celui de l’éducation.

Il est évident que le désengagement de l’État s’explique par des facteurs à la fois exogènes et endogènes.

Mais le choc pétrolier mondial a accéléré la mise en place du tout libéral. Cela a permis l’émergence de la marchandisation résultant à la fois de l’incapacité et du désengagement des États face à la réalisation et à l’application des lois internationales.

Les programmes d’ajustement structurel ont eu aussi leur effet sur la plupart des pays du sud. Ils ont provoqué une crise de confiance entre l’État et ses partenaires dans l’éducation. Ceci a poussé les parents qui avaient les moyens, à aller à la recherche d’une meilleure qualité de l’enseignement. Cela a amplifié le phénomène de la marchandisation de l’éducation. Les effets de ce nouveau phénomène ont conduit au renforcement des inégalités sociales, à l’inaccessibilité à un enseignement de qualité pour beaucoup, à des insuffisances dans la formation des enseignants et à la prolifération des établissements scolaires privés avec son corollaire: des frais de scolarité de plus en plus élevés.

Il ressort dans l’ensemble que l’État a perdu son rôle régulateur pour devenir observateur indifférent.

➤ POSITIONNEMENTS de la Ficeméa

La Ficeméa reconnaît avec la plupart des États que l’enseignement est un droit fondamental et universel pour chaque individu. Elle constate le désengagement des États face à cette situation qui favorise le phénomène de marchandisation.

La Ficeméa défend un service public de qualité et d’équité. À cet effet :

- Elle invite les États à assumer pleinement leurs rôles de régulateur, de contrôle et de suivi face à l’accroissement et à l’ampleur de la marchandisation.

- Elle dénonce l’action d’un certain nombre d’institutions financières internationales qui font pression sur les États pour leur dicter leurs politiques éducatives.

- Elle appelle les États à réorganiser efficacement le secteur éducatif public.

- La Ficeméa défend et promeut un service public de qualité et d’équité. Néanmoins consciente de la situation financière de certains pays, elle constate l’émergence du secteur privé qui doit néanmoins être régulé et contrôlé par l’État.

- Étant entendu que la privatisation n’est pas réductible à la marchandisation, la Ficeméa invite à lever tout amalgame entre privatisation et marchandisation.

- La Ficeméa dénonce toutes les formes de marchandisation qui ne revêtent pas qu’un aspect financier, mais sont aussi un phénomène idéologique, culturel...

- La Ficeméa reconnaît l’importance de la place de tous les acteurs dans le système éducatif. Elle s’engage à les sensibiliser pour trouver des alternatives à la marchandisation.

- La Ficeméa invite les États à accorder à l’enseignement public les mêmes conditions de fonctionnement qu’à l’enseignement privé.

- La Ficeméa considère comme étant de très grande importance la qualité de la formation des enseignants ; celle-ci doit être contrôlée tant au niveau de l’enseignement public que de l’enseignement privé.

- La Ficeméa dénonce toutes les pratiques contraires à la moralité et à l’éthique.

Actions

Au niveau politique

- Élaboration des plaidoyers en direction des décideurs pour attirer leur attention sur le phénomène de la marchandisation.
- Organisation des campagnes de sensibilisation pour les associations des parents d’élèves, les syndicats, les enseignants et la société civile.
- Identification des institutions nationales et internationales et les bénéficiaires intervenant dans le champ de l’éducation par l’utilisation des réseaux sociaux et les médias.
- Coordination des actions concertées au niveau local, national et international.
- Établissement des partenariats avec les acteurs de la société civile, les autorités et les organisations internationales.
- Valorisation du métier d’enseignant.



Au niveau pédagogique

- Créer des supports de communication (flyers, affiches, site internet, caravanes...).
- Organiser et intensifier la formation pédagogique et la formation à l’éthique professionnelle.
- Organiser des conférences et des débats autour de la marchandisation.
- Établir une cartographie des compétences au niveau de la Ficeméa et les Ceméa locaux.
- Créer une banque de données des acteurs des systèmes éducatifs.
- Former des acteurs aux plaidoyers.
- Élaborer un agenda d’actions concertées.



ATELIER 2

LES LOISIRS ÉDUCATIFS DANS L'ÉDUCATION NON FORMELLE

Éléments d’analyse et de contexte

Les loisirs éducatifs contribuent à la socialisation et à la transmission des valeurs de la communauté. Ces loisirs sont des espaces collectifs d’éducation, de délassement, de divertissement et de développement personnel. Ils sont des espaces géographiques et temporels propices à l’éducation.

Les loisirs éducatifs sont menés hors du temps de l’école et du monde du travail, dégagés de toute pression scolaire et professionnelle. Ils doivent tenir compte des besoins et des intérêts des individus, qu’ils soient enfants, adolescents ou adultes. Ils contribuent à ces conditions à l’émancipation des individus et à l’acquisition de compétences sociales.

La Ficeméa pour sa part, défend des conceptions éducatives en référence à l’Éducation nouvelle. L’Éducation nouvelle est fortement articulée aux mutations sociales auxquelles elle contribue pour une société plus juste, plus libératrice et égalitaire.

Cependant, la plus grande partie des bénéficiaires potentiels sont exclus de ces lieux d’éducation en raison de leur coût relativement élevé par rapport au pouvoir d’achat des familles.

Il s’y ajoute que l’application des procédures de lois du marché à ce secteur, somme toute éducatif, se traduit par la fragilisation et l’exclusion d’acteurs compétents au profit de nouveaux acteurs dont le principal objectif consiste à chercher du profit pécuniaire et à maintenir les inégalités en place.

Si les loisirs éducatifs sont bien appréciés par les communautés, il n’en demeure pas moins que sous la houlette du capitalisme, ils sont de plus en plus investis par la logique marchande.

La marchandisation de l’éducation ne se résume pas à un type de mode de financement, mais traduit un esprit, une conception de l’éducation avec un objectif libéral au service d’un projet inégalitaire.

La marchandisation conduit à des comportements de soumission, consuméristes et individualistes, néfastes et contraires à la vision par nous défendue : c’est-à-dire, la personne humaine, actrice de son processus d’apprentissage, au centre des préoccupations éducatives.

➤ POSITIONNEMENTS de la Ficeméa

Pour la Ficeméa

- Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de loisirs éducatifs de qualité.
- Le droit aux loisirs est un droit humain universel et les pouvoirs publics doivent par conséquent favoriser leur accessibilité, sans aucune discrimination.
- Les pouvoirs publics doivent avoir un rôle régulateur en matière d’organisation de loisirs éducatifs afin d’éviter qu’ils ne soient réduits à une valeur marchande.

Pour la Ficeméa

- La société civile est un interlocuteur qui doit être reconnu par les pouvoirs publics et un acteur qui doit être associé aux politiques concernant l’éducation et en particulier les loisirs.
- Les différents acteurs de la société civile doivent interagir afin de lutter efficacement contre la marchandisation des loisirs éducatifs.

Pour la Ficeméa

- Les parents d’enfants et d’adolescents sont des partenaires éducatifs qui ont un rôle important à jouer.
- Mettre en œuvre des loisirs éducatifs nécessite des compétences et un engagement chez les animateurs et les organisateurs.

Les associations membres de la Ficeméa s’engagent à :

- Assumer leur rôle majeur dans la réflexion, la conception et l’organisation de loisirs éducatifs de qualité.
- Exercer leur rôle de vigilance pour expliciter les idéologies portées par les différentes conceptions et pratiques éducatives.
- Valoriser et assurer la formation des différents intervenants du domaine des loisirs éducatifs.
- Défendre l’accessibilité à la fois aux loisirs éducatifs de qualité et à la formation des intervenants.
- Respecter les spécificités et le contexte de chaque pays et région, tout en développant une synergie entre leurs actions et leurs réflexions.

Éléments d’action

La Ficeméa conçoit une approche globale de sa stratégie d’actions, déclinée en des actions politiques et des actions pédagogiques.

Actions politiques

Il est important d’avoir un document argumenté présentant la philosophie, les conceptions de la Ficeméa sur la marchandisation des loisirs éducatifs afin que tout-e adhérent-e puisse s’appuyer sur un texte explicitant ses positionnements, qui ne vont pas de soi.

Il faut porter publiquement les positionnements de la Ficeméa sur ces questions auprès des nos États respectifs et plus généralement par les pouvoirs publics. Pour cela, peuvent être développées plusieurs stratégies :

- Rallier d’autres citoyen-ne-s/organisations à la cause pour organiser des événements (campagnes de sensibilisation, fêtes, forums, débats, projections de documentaires, communiqués de presse, etc.) médiatisés.
- Élaborer des plaidoyers pour porter les conceptions de la Ficeméa, dialoguer avec les décideurs politiques pour les convaincre de la pertinence de ses activités et influencer leurs décisions.
- Résister, le cas échéant, à travers des actions plus déterminées (manifestations pacifiques, grèves, occupations, boycotts, etc.).
- Alerter l’opinion internationale à travers les instances régionales et internationales (Commission de l’Océan Indien, Union Européenne, UNESCO, Union Africaine) et les réseaux sociaux.
- Inviter les enfants et les jeunes à contribuer à ces différentes stratégies, tel que stipulé par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l’enfant.

La Ficeméa et ses organisations membres sont sources et forces de propositions fondées sur une expérience avérée.



Actions pédagogiques : des stratégies pour combattre la marchandisation des loisirs éducatifs

Pour atteindre ces objectifs, il ne suffit pas de les définir, il est aussi primordial d’élaborer des stratégies d’actions précises, en tenant compte des contextes spécifiques de chaque pays.

Quelle alternative à la pensée dominante de marchandisation des loisirs ?

- a. Élaborer des outils capitalisant les pratiques pédagogiques et les diffuser.
- b. Proposer des actions d’information, d’échange et d’appropriation des enjeux liés aux mécanismes – explicites et implicites – de la marchandisation, auprès de tous les acteurs des loisirs éducatifs et en premier lieu des membres de la Ficeméa.
- c. Organiser des activités de loisir basées sur la philosophie de l’Éducation nouvelle
- d. Favoriser la mobilité internationale et l’échange inter-culturel entre acteurs qui proposent des loisirs éducatifs alternatifs à la logique marchande. Par exemple, les organisations membres de la Ficeméa peuvent mettre en place des projets d’accueil et d’échanges au sein du réseau de partenaires.
- e. Créer des espaces de loisirs qui incarnent notre positionnement pédagogique à travers une politique d’aménagement du territoire, des espaces publics, des lieux dédiés aux enfants et aux parents. Un exemple d’un tel espace de loisirs est le terrain d’aventure : un lieu ouvert aux enfants et aux parents, pour expérimenter leur créativité à travers, notamment, des activités de construction. Ici, il s’agit de gestion du risque, du développement de la personne et de son autonomie.

Quelle alternative financière face au désengagement des pouvoirs publics ?

On peut difficilement organiser des loisirs éducatifs sans financement.

La question « Entre éthique et réalité(s) : quel financement accepte-t-on ? » n’est pas tranchée et mérite d’être discutée plus en profondeur.

ATELIER 3

L’ÉDUCATION CULTURELLE

I. Contexte

À travers le monde, il existe un patrimoine culturel riche et diversifié. L’avènement de la mondialisation entraîne un processus de marchandisation de la culture. Le champ de la culture ne cesse d’être traversé par des industries où les biens culturels sont assimilés à des marchandises et les individus à des consommateurs. Ces industries culturelles hégémoniques formatent la diversité des pratiques culturelles et restreignent l’accès à ce patrimoine culturel riche et multiforme.

Par ailleurs, la question de l’accès à la culture devient de plus en plus prépondérante (par exemple le cinéma ou encore les différentes formes de diffusion moderne de la culture telle que le tourisme). Nous assistons à la marchandisation de la culture à l’occasion des grandes manifestations traditionnelles.

Cependant il existe des lieux de contre-pouvoirs et des îlots de résistance à la montée de la marchandisation de la culture. Cela donne lieu à de multiples expressions (fête de quartier, festival) qui permettent l’accès à des formes de pratiques culturelles et artistiques contribuant à la formation des personnes et donc des citoyens.



POSITIONNEMENTS de la Ficeméa

L’ACTION POLITIQUE

La Ficeméa fait sienne, la définition de la culture, au sens anthropologique du terme, tel que l’UNESCO la définit :

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l’ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société, un groupe social ou un individu. Subordonnée à la nature, elle englobe outre l’environnement, les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l’être humain, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances et les sciences. »

- La Ficeméa affirme que la mondialisation impérialiste impose aux États et à leurs sociétés des systèmes socio-économiques qui favorisent la marchandisation de sorte que les États ne sont plus souverains.
- La Ficeméa constate que la marchandisation de l’éducation culturelle dans le secteur formel et non formel est en marche tant sur le fond que sur la forme, d’un point de vue économique et pédagogique.
- La marchandisation opère un élargissement du marché culturel sans pour autant signifier que les cultures se reconnaissent et se respectent. Elle s’accompagne d’une menace sur le lien social. Cette non-reconnaissance et ce non-respect engendrent l’émergence de stéréotypes et de représentations sociales de l’Autre qui sont source d’inégalités et de rapports de domination. Or La Ficeméa appréhende la culture comme un vecteur de lien social favorisant, à travers les pratiques sociales qu’elle induit, les échanges entre les sociétés.
- La Ficeméa revendique le droit pour chacun de ne pas être seulement consommateur mais d’avoir les moyens d’être acteur et producteur de pratiques culturelles et artistiques émancipatrices nous permettant d’agir comme citoyen.
- La Ficeméa défend, respecte et encourage le développement des langues maternelles comme vecteur d’une pluralité culturelle permettant de lutter contre les processus d’hégémonie culturelle
- La Ficeméa affirme l’importance de la société civile dans la promotion et la transmission de la culture. Elle condamne et combat les pratiques culturelles violant des droits de la personne humaine.

Éléments d’action

Au niveau politique

- Promouvoir et encourager la mise en place d’infrastructures socio-culturelles : bibliothèques, centres culturels, chantiers culturels et coopératives de production culturelle
- Favoriser et développer la formation initiale, permanente et continue des militants.
- Les États doivent appuyer et soutenir financièrement les mouvements, les différentes structures de la société civile, le monde associatif et les collectivités qui s’impliquent dans l’éducation culturelle et interculturelle.
- Interpeller l’État sur ses obligations de régulation et ses obligations constitutionnelles.

Au niveau pédagogique

L’action pédagogique de la Ficeméa s’attache à introduire, refonder l’éducation culturelle à partir de l’école maternelle et primaire.

En tant que mouvement d’éducation citoyenne, la Ficeméa s’engage à :

- Sensibiliser au thème de la marchandisation à travers des émissions, des conférences, des actions de plaidoyer.
- Créer et faire vivre dans un esprit coopératif et volontariste des activités culturelles et artistiques dans tous les lieux en dehors de la logique marchande et de faire découvrir de nouveaux modes d’expression et de communication.
- Organiser et soutenir les acteurs des événements culturels, des rencontres et y accompagner les spectateurs.
- Sensibiliser les populations et promouvoir des mesures concrètes avec la participation active de la société civile dans la définition et la réalisation des projets d’éducation culturelle afin que l’exercice des droits soit effectif et tangible et non une simple reconnaissance formelle, à travers la participation et la mobilisation citoyenne.
- La Ficeméa s’engage à respecter la diversité des langues maternelles des populations avec lesquelles elle travaille mais aussi celles de ses membres.



➡ L’ÉDUCATION CULTURELLE

La Déclaration universelle de l’UNESCO sur la diversité culturelle a été adoptée lors de la 31e session. Les États ont réaffirmé leur conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix, et de rejeter catégoriquement la thèse de conflits inéluctables de cultures et de civilisations. Un instrument d’une telle envergure constitue une première pour la communauté internationale. Il érige la diversité culturelle au rang de « patrimoine commun de l’humanité », « aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l’ordre du vivant », et fait de sa défense un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. La Déclaration universelle insiste sur le fait que chaque individu doit reconnaître non seulement l’altérité sous toutes ses formes, mais aussi la pluralité de son identité, au sein de sociétés elles-mêmes plurielles. C’est ainsi seulement que peut être préservée la diversité culturelle comme processus évolutif et capacité d’expression, de création et d’innovation. Le débat entre les pays qui souhaiteraient défendre les biens et services culturels « qui, parce qu’ils sont porteurs d’identités, de valeurs et de sens, ne doivent pas être considérés comme des marchandises ou des biens de consommation comme les autres », et ceux qui espéraient promouvoir les droits culturels a été ainsi dépassé. Cette Déclaration, accompagnée des lignes essentielles d’un Plan d’action, peut être un superbe outil de développement, capable d’humaniser la mondialisation. Cette Déclaration, qui oppose aux enfermements fondamentalistes la perspective d’un monde plus ouvert, plus créatif et plus démocratique, compte désormais parmi les textes fondateurs d’une nouvelle éthique promue par l’UNESCO au début du XXI^e siècle.

Extrait du discours de Koïchiro Matsuura, Directeur général de l’UNESCO.

ATELIER 4

LA MARCHANDISATION DE L’ÉDUCATION PAR LES MÉDIAS ET LES INDUSTRIES MÉDIATIQUES

Contexte

L’emprise des industries médiatiques et leurs entreprises numériques hyper puissantes renforcent le processus de marchandisation de l’éducation et la formation. Ce marché est mondial, ce qui pose la question des hégémonies culturelles et linguistiques. Les pratiques médiatiques sont devenues l’une des principales composantes des temps de vie donc de la socialisation des jeunes mais aussi des adultes.

Les industries médiatiques ne sont pas que des industries de technologie et introduisent une homogénéisation de la pensée. Elles sont aussi et avant tout des éditeurs de contenus et de services. Ceux-ci ne sont pas neutres, ils sont porteurs de modèles culturels, de représentations du monde, de valeurs... et souvent synonymes de formatage des esprits et des pratiques.

La marchandisation de l’éducation est liée à l’effritement des pouvoirs de l’État, à la déliquescence des services publics, voire à l’introduction de la logique marchande au sein même des services publics, autant qu’au courant libéral sur lesquelles surfent les entreprises industrielles médiatiques et numériques. Ce dernier étant porteur d’inégalités sociales et éducatives de moins en moins acceptables et contraires à l’intérêt général.

Les inégalités se creusent au niveau mondial. L’éducation apportée par les médias reste une marchandise de luxe pour la grande majorité de la population dans les pays du Sud. On constate que l’écart se renforce entre villes et campagnes, entre riches et pauvres, entre pays du Nord et pays du Sud. On ne peut pas se contenter de cet état des lieux. En même temps les réponses à apporter sont complexes au regard des enjeux économiques, des réalités locales, du caractère global des politiques à mettre en œuvre.

On assiste à l’émergence de l’individualisation massive des pratiques générées par les plates formes numériques interactives.

Par ailleurs, au niveau des pratiques, la fréquentation d’informations par les jeunes sur les réseaux numériques n’est pas synonyme d’appropriation et de compréhension, qui elles seules permettent de transformer ces informations en connaissances réinvestissables.

➡ POSITIONNEMENTS de la Ficeméa

• Réagir face à l’emprise des industries

Le rôle important des industries médiatiques, doit amener la Ficeméa à opposer à leurs finalités marchandes, une finalité éducative, culturelle et citoyenne. Dans ce contexte, la Ficeméa soutient la déclaration de l’Unesco sur l’Éducation aux Médias et à l’Information et au-delà sur la diversité culturelle. La Fédération encourage toutes les actions locales ou nationales qui reprennent cette orientation. Une alternative à la marchandisation des logiciels existe à travers le monde du libre, que soutient la Ficeméa.

• Réduire les écarts et les fractures

La Ficeméa considère que les instances internationales et les États ont la responsabilité de mener des politiques publiques dont l’objectif est de réduire cette fracture numérique et éducative. L’une des conditions de cette réduction, pour la Fédération, passe par l’acquisition préalable des compétences de base que sont la lecture et l’écriture. A l’opposé d’une logique qui ferait passer en premier, le tout numérique.

• Soutenir la diversité des contenus

Face à l’homogénéisation idéologique via les médias numériques, la Ficeméa réaffirme l’importance de la diversité de production des contenus, garante du pluralisme et des valeurs de liberté et d’autonomie de la personne, dans ses parcours de formation, tout au long de la vie. La Ficeméa s’engage à promouvoir les contenus répondant au principe de partage non marchand (cf. Licence Creative Common).

• Affirmer le rôle de la société civile et réaffirmer celui des services publics

Lutter contre le désengagement de l’État et pour la gratuité de l’éducation à travers les services publics, sont deux priorités pour la Ficeméa. Le rôle régulateur de l’État dans le domaine de l’éducation est essentiel. Cela passe aussi par une mobilisation citoyenne qui impose une co-régulation des médias entre État, société civile et industries des programmes.

Éléments d’actions et stratégies

Repérer les interlocuteurs

Stratégies

Au niveau national, régional et international : s’inscrire dans une démarche de réseaux de partenaires proches, issus de la société civile, pour agir de manière concertée et peser plus fortement.

Doivent être identifiés les interlocuteurs institutionnels concernés au niveau national :

- Les agences nationales de régulation (type Conseils Supérieur de l’Audiovisuel, des télécommunications, Conseils de presse, commissions nationales Informatique et Liberté, etc.).
- Les instances nationales centrées sur la protection de l’enfance (ministères de la Justice, de l’enfance, Défenseurs des droits, etc.) ainsi que les associations ou ONG qui interviennent sur la promotion et la protection des droits de l’enfant.

Actions

- Au niveau national :
 - Demande de rencontre auprès des commissions nationales de l’Unesco, de l’OIF (francophonie) ou autres agences de développement, et auprès des responsables gouvernementaux concernés (éducation, culture, communication, jeunesse...) afin de relayer la position de la Ficeméa.
 - Mettre en place une conférence de presse, un communiqué de presse ou toute autre modalité rendant visible le positionnement de la Ficeméa.
 - Organiser des rencontres avec les associations de parents, de consommateurs pour construire un pôle organisé de la société civile vis-à-vis de l’État et des industries,.
- Au niveau des zones :
 - Organiser une rencontre internationale (forum, colloque, séminaire...) sur ce thème des politiques publiques éducatives liées au numérique, en appui sur l’expertise du réseau de la Ficeméa.
- Au niveau international :
 - Agir auprès de l’Unesco, de l’OIF, etc.



• Réaffirmer la présence de la médiation éducative

Pour qu’il y ait apprentissage, il faut qu’il y ait capacité à transposer dans un autre contexte les capacités mises en œuvre, donc une conscientisation de ces dernières. Pour la Ficeméa, la présence de l’éducateur (parents, enseignants, animateurs...) et son interaction sociale avec les apprenants sont centrales. Au-delà, la Ficeméa rappelle la nécessité d’être vigilant à ce que les acteurs de la jeunesse et de l’éducation ne soient pas dessaisis de leurs compétences éducatives par les industries numériques. Elle invite l’ensemble des acteurs éducatifs à se mobiliser sur ces enjeux d’éducation critique et d’usages responsables des médias.

• Articuler protection, éducation et régulation

En appui sur la Convention internationale des droits de l’Enfant, adoptée en 1989 par la quasi-totalité des États et de la Déclaration universelle des droits de l’homme et des citoyens, la Ficeméa réaffirme l’enjeu de la protection de l’enfant au regard de son développement cognitif, psychomoteur et affectif, face à l’intrusion massive de stratégies marketing et publicitaires, et face aux pratiques à risques non adaptées à son âge. Pour la Ficeméa, cette protection doit être articulée à une politique éducative et accompagnée d’une régulation des contenus.

• Favoriser les pratiques collectives

Face aux pratiques individualistes, la Ficeméa affirme l’enjeu de pratiques collectives, prenant appui sur des méthodes d’éducation active. Ces méthodes qui privilégient les démarches de projet, de production, demandent des alternances de temps longs de pratiques et posent le rapport au travail en équipe et des approches transdisciplinaires. Les pratiques collectives permettent de dépasser une participation limitée à de l’auto-expression et s’inscrivent dans la formation de tout citoyen aux débats contradictoires, utiles pour l’exercice de la démocratie.



Contribuer à la réflexion

Stratégies

Au niveau national :

- Contribuer auprès des pouvoirs publics à la réflexion sur les apprentissages et les compétences liées à la société numérique, nécessaires pour les jeunes (cf. les curriculums de formation...) et la mise en place systématique de dispositifs de formation des éducateurs centrés sur l’éducation aux médias, à l’information et au numérique.
- Demander à tous les pays de faire un état des lieux des productions des contenus éducatifs existants et encourager la production de contenus au niveau national ou dans des logiques de coopération entre États.
- Développer des partenariats avec des médias de proximité et soutenir leur émergence.



Actions

- Mettre en place une formation permanente de formateurs à l’éducation aux médias et à l’information pour que les membres de la Ficeméa acquièrent une compétence sur cet enjeu de l’éducation dans la société numérique.
- Mettre en place par zone géographique, une formation de responsables associatifs sur les questions de l’édition de ressources numériques éducatives et de l’animation de médias locaux citoyens, en lien avec les secteurs professionnels de l’édition et des médias.

Créer des pratiques collectives

Stratégies

Convaincre les décideurs et agences de développement, de l’enjeu de soutenir des pratiques collectives plus synonymes d’égalité et favorisant des projets partageables.

Actions

- Participer à la conception et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation dans des logiques multi-acteurs.
- S’engager dans des actions d’éducation critique (cf. publicité et modèle économique des médias) et d’éducation aux usages responsables (cf. pratiques à risques).
- Créer des lieux qui permettent l’accueil d’un public large et mettre en place des activités collectives. L’objectif étant de réorienter les politiques d’équipement souvent conçues vers des usages multi-individuels (notamment celles proposées par les industries), vers des équipements ressources qui permettent le développement de pratiques collectives (centres ressources documentaires, pôles médias de proximité, espaces publics numériques, studios numériques...).
- Former des animateurs pour mettre en œuvre l’intégration de pratiques numériques dans des projets existants de jeunes (artistiques, sportifs, culturels, manuels, liés au patrimoine, à l’environnement, etc.).

*Journée publique
à Bruxelles*

Intervention de RUDY DEMOTTE

MINISTRE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Intervention dans le cadre du séminaire international organisé par la Fédération internationale des Ceméa

Mesdames, Messieurs,

C'est une vision de la société du 21^e siècle que nous invite à définir la Ficeméa et les Ceméa de Wallonie-Bruxelles qui nous accueillent ce matin !

Quel rôle peut et doit jouer l'autorité publique pour assurer la pérennité des valeurs de la communauté, comment assurer à la fois la liberté d'enseigner, de former, de créer et se prémunir, en même temps des tentatives de contrôle, déjà bien visibles, par ceux qui sont seulement animés d'objectifs commerciaux ?

La mondialisation est, à la fois, une chance et un danger. Une chance car, grâce notamment aux nouvelles technologies, elle permet la circulation des expériences, des recherches, des créations et participe ainsi d'une forme de démocratisation de la culture.

Un danger car, au même moment, des acteurs puissants sont en marche et tentent avec des moyens colossaux de prendre le contrôle d'un marché qui n'a plus aucune limite de frontières ou de réglementations !

Ne nous y trompons pas.

Si j'ai évoqué des objectifs commerciaux, est-on bien sûr que, derrière cette bataille pour une culture mondiale, il n'y a pas aussi des objectifs politiques et idéologiques ? Rappelons-nous.

Au lendemain de la guerre 1940-1945, et dans le cadre du « Plan Marshall », les États-Unis ont négocié avec la France un allègement de sa dette.

L'accord de 1946 entre le Secrétaire d'État américain, Byrnes et le Président Blum pour la France était assorti d'une condition apparemment anodine : l'obligation pour la France de diffuser davantage de films américains.

Le résultat ne s'est pas fait attendre...

Ainsi, si avant cet accord, on dénombrait, pour 1946, la diffusion de 38 films américains pour 46 films français, on dénombre, pour le seul premier trimestre 1947, 338 films américains pour 55 films français.

Les États-Unis avaient compris que le cinéma allait devenir le loisir populaire permettant la diffusion d'un modèle de société...

Biographie - Le Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles.
Rudy Demotte, a occupé différentes fonctions gouvernementales :
- Ministre Fédéral de l'Economie et de la Recherche scientifique de juillet 1999 à avril 2000.
- Ministre du Budget, de la Culture et des Sports de la Communauté française du 4 avril 2000 à juillet 2003.
- Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction Publique, de la Jeunesse et des Sports de la Communauté française du 1er janvier 2001 à juillet 2003.
- Ministre Fédéral de la Santé Publique et des Affaires Sociales de juillet 2003 à juillet 2007.
- Ministre-Président du Gouvernement wallon de juillet 2007 à juillet 2014.
- Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) depuis mars 2008.
Il est actuellement Bourgmestre de la Ville de Tournai depuis octobre 2012.
Ces compétences principales sont :
- la coordination de la politique du Gouvernement et celle de sa communication ;
- les relations internationales, en ce compris les relations avec les institutions européennes, et la coopération au développement.

La petite maison, la petite voiture, le frigo et déjà la tv... autant d'images « de bonheur » que les occidentaux découvriront et qu'ils envieront...

Ainsi est né le concept « d'américan way of life » qui va conditionner les esprits et explique la relation étroite qui se nouera entre l'Europe et les États-Unis tant sur le plan économique que sur le plan politique.

C'est ainsi que s'est forgée l'adhésion au libéralisme économique !

C'est bien contre ce danger de l'uniformisation de la pensée par l'uniformisation de la culture que se sont mobilisés les États et Gouvernements pour faire adopter par l'Unesco la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ».

Avant son adoption, en octobre 2005, la Fédération Wallonie-Bruxelles avait milité pour son adoption et joué un rôle actif, notamment, dans les enceintes de la Francophonie.

Mais, à nos yeux, cette convention, qui ne concerne que la culture, devait constituer une étape dans la recherche d'une mondialisation maîtrisée car d'autres secteurs de l'activité humaine restent menacés.

L'éducation est toujours un enjeu majeur ! En effet, si l'école ne reste pas ce lieu privilégié de la transmission de l'histoire, de l'insertion de l'apprenant dans sa communauté, de son lien avec les autres générations et si, au contraire, l'école est prise en main par des acteurs qui ne sont pas animés de ces objectifs « citoyens », que restera-t-il dans 20 ou 30 ans de cette diversité culturelle ?

L'éducation est un secteur d'importance : un milliard d'élèves et d'étudiants, 50 millions d'enseignants, un « chiffre d'affaires » de l'ordre de 2000 milliards de dollars, soit le vingtième du PIB mondial, montant considérable et qui n'est, à ce stade, assuré par le secteur privé que pour un cinquième.

On ne s'étonnera pas, dès lors, qu'on évoque de plus en plus à l'OMC « le marché de l'éducation ».

Déjà en 1998, un rapport de l'OMC énumère « les nombreuses barrières qu'il faudrait lever afin de libérer le commerce des services éducatifs et, notamment l'existence de monopoles gouvernementaux et d'établissements largement subventionnés par l'État... ».

Comment ne pas être troublé d'entendre, en juin 2006, le ministre (travailliste) en charge de l'enseignement supérieur de Grande Bretagne souligner que « le fait que les établissements d'enseignement supérieur ne dépendent pas entièrement des pouvoirs publics pour leurs financements est un gage de leur réussite pour les étudiants et les employeurs » ?

Angel Gurria, le secrétaire général de l'OCDE exprime-t-il le point de vue de chacun des 30 États membres (les pays les plus riches du monde) lorsqu'il déclare : « L'enseignement est un produit de commerce, une marchandise de valeur internationale, quelque chose qui peut être exporté. » ?

Nous le savons, le projet de l'OMC de libéralisation des services (y compris l'éducation) est encore une menace et

bon nombre d'États n'ont pas désarmé dans leur tentative de le faire aboutir.

C'est pour alerter la Communauté internationale sur ce danger que la Fédération Wallonie-Bruxelles avait organisé en mai 2008 le séminaire international « L'État (entendez la puissance publique) régulateur des services de l'éducation ».

Cette rencontre avait réuni plus de 50 représentants d'États et d'Organisations internationales et a adopté une déclaration demandant aux pouvoirs publics je cite : « de maintenir et de développer un service d'éducation équitable et de qualité et veiller à ce que les services agréés par l'autorité publique répondent aux mêmes objectifs... ».

Cet appel de Bruxelles sera le point de départ de contacts répétés avec les délégués de l'Unesco, avec les membres de la Francophonie afin de mobiliser pour une cause dont la rencontre de Bruxelles avait témoigné de la pertinence et de l'urgence pour l'ensemble des pays mais surtout, à court terme, pour les pays du Sud.

Essayer de convaincre du rôle premier de la puissance publique dans les politiques d'éducation n'était pas facile.

Certains ont cru à une nouvelle « guerre scolaire » visant à revenir à un monopole de l'État pour l'éducation...

Il n'en n'est rien !

Un peu d'histoire...

Dans tous les pays, l'histoire de l'éducation est marquée par des luttes et concurrences entre différents acteurs ; les communautés religieuses, l'État, les communes, les associations...

Dans tous les pays, un accord interviendra entre les protagonistes. Mais partout, sera affirmé le rôle de l'autorité publique pour faire respecter un certain nombre de règles communes : les programmes, les titres des enseignants, les diplômes...

La Belgique est un bon exemple de cet équilibre.

Que disons-nous aujourd'hui ?

Un nouvel acteur de l'éducation est apparu sur la scène internationale : le secteur privé.

Pourquoi ne devrait-il pas répondre aux mêmes règles acceptées par les autres opérateurs éducatifs et pourquoi devrait-il être le seul à ne subir aucun contrôle de qualité ?



Toutes les études, tous les témoignages de Bruxelles montrent que l'offensive des commerçants de l'éducation est chaque jour de plus en plus visible et, cela, dans tous les niveaux.

Les « écoles boutiques » en Côte d'Ivoire, les écoles dites « Borlette (du nom d'une tombola) en Haïti, les pseudos universités partout dans le monde

Face aux difficultés budgétaires des États pour assurer les services de l'éducation, un secteur privé non contrôlé se présente comme une alternative et, souvent, des États sont contraints d'accepter leur offre...

Le combat, car il s'agit bien d'un combat, mené par la Francophonie à la demande et avec la collaboration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est important et je me réjouis de la progression de notre démarche commune.

Être membre de la Francophonie n'est pas, pour les francophones de Belgique, une simple adhésion à un combat linguistique.

Bien sûr, nous sommes des militants du multilinguisme et de la diversité culturelle !

Mais nous sommes aussi et, peut-être avant tout, des militants qui entendent défendre des valeurs de dignité, d'égalité et de solidarité avec nos amis qui, au Sud, restent encore sur le bord de la route du développement...

La mobilisation de la Communauté internationale pour un sujet aussi fondamental que la Fédération Wallonie-Bruxelles a pu mener est une réponse à ceux qui s'interrogent sur la pertinence de notre participation à cette Francophonie des peuples...

En mobilisant dans un premier temps 6 États et, ensuite, l'ensemble des Ministres francophones de l'Éducation j'ai le sentiment que notre recherche d'un enseignement respectant les règles de qualité et d'équité peut aboutir, à tout le moins, dans les pays francophones.

Mais si à l'Unesco comme en Francophonie nous avons pu dégager un consensus, encore faut-il que les gouvernements adoptent les mesures nécessaires et qu'ils continuent à être animés de la même volonté.

Nous le savons, les engagements internationaux restent fragiles dès lors que les forces en présence tentent de réduire leur application.

C'est le rôle de la société civile et de l'ensemble de ses militants de jouer le rôle de « veille » et de mobiliser au-delà de la sphère diplomatique...

C'est ce que nous propose la Ficeméa par le séminaire dont la journée de Bruxelles constitue une étape et je me réjouis que votre réunion ne se limite pas au seul aspect de l'éducation formelle pour aborder aussi des dimensions tout aussi importantes de notre réflexion sur la marchandisation à savoir le rôle des médias, la diversité culturelle, les loisirs éducatifs..

Je serai attentif aux conclusions de vos travaux et je peux vous assurer que nous serons à vos côtés pour poursuivre ce combat commun.

Rudy Demotte

Intervention de **MICHÈLE DOMINIQUE RAYMOND**
SOUS-SECRETAIRE GENERALE AFFAIRES POLITIQUES ET DEVELOPPEMENT HUMAIN SECRETARIAT

Intervention dans le cadre du séminaire international organisé par la Fédération internationale des Ceméa

Monsieur le Ministre-Président,

Monsieur le Président de la Ficeméa,
Cher Roger Dehaybe,
Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs,

De prime abord, je voudrais, avec votre permission, présenter mes sincères remerciements à M. Roger Dehaybe pour les mots aimables qu'il vient de prononcer à mon égard et aussi pour son invitation au Secrétariat du Groupe des États ACP à participer à la journée publique du séminaire international qui vous réunit aujourd'hui. Cette invitation nous honore car elle reconnaît notre contribution au respect du droit humain qu'est l'accès à l'éducation et aussi nous permettra d'être partie prenante de l'action de plaidoyer envisagée au cours de l'année à venir sur les enjeux liés au processus de marchandisation de l'éducation. Nous pourrions ainsi joindre nos forces, dans ce cadre aux efforts de longues dates engagés par l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Communauté française de Belgique en faveur d'un système éducatif juste, équilibré et de qualité. Je saisis cette opportunité pour les féliciter vivement pour le soutien sans faille apporté aux pays du Sud dans l'élaboration de politiques et de réformes du secteur éducatif.

Mes chaleureuses félicitations vont aussi à la Ficeméa pour son engagement et sa vigilance à garder cette question sensible que représente la marchandisation de l'éducation dans le champ de vision des décideurs politiques, des organisations internationales et des sociétés civiles. Je ne peux qu'inciter ses dirigeants à continuer à dénoncer les évolutions du capitalisme financier qui vise à appliquer les règles du marché aux services publics sans discernement. Je ne peux m'empêcher d'évoquer brièvement le constat que nous a donné à voir la célébration de la fête des morts, à la fin de semaine qui vient de s'écouler, même la mort est un secteur qui n'échappe pas à l'appétence des marchés.



Biographie - Mme Michele Dominique RAYMOND est originaire d'Haïti. Sous Secrétaire Générale, Chef du Département des Affaires Politiques et du Développement Humain au Secrétariat du Groupe ACP qui sert les intérêts de 79 états de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Institué par l'Accord de Georgetown, le 6 juin 1975, le Groupe ACP a comme objectif fondamental le développement durable de ses États membres et leurs intégrations progressives dans l'économie mondiale. Il tend aussi à la consolidation de l'unité et de la solidarité entre les États ACP ainsi que la compréhension entre les peuples. L'accord de partenariat ACP-UE, signé à Cotonou en 2000 et révisé à Luxembourg en 2005 et à Ouagadougou en 2010, lie le groupe ACP à l'Union européenne.

Consciente du fait que je m'adresse à d'éminents penseurs et à des experts de renom pour qui les méandres des mécanismes et conséquences de la marchandisation de l'éducation n'ont plus de secrets, je limiterai mon intervention aux rôles et responsabilités qu'assume le Secrétariat du Groupe ACP à Bruxelles, dans le cadre de la coopération ACP-UE, afin d'améliorer l'éducation, la formation et de renforcer les capacités et les compétences techniques des ressortissants des États membres dudit Groupe. J'en appelle, néanmoins à votre indulgence car je me hasarderai à émettre quelques considérations sur la première partie du sujet qui nous interpelle aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

L'Article 25 de l'Accord de partenariat ACP-CE, signé à Cotonou en 2000 et révisé, respectivement au Luxembourg en 2005 et Ouagadougou en 2010, affirme son attachement au développement social et sectoriel des pays ACP en s'imposant l'obligation de soutenir

« les efforts des États ACP dans l'élaboration de politiques et réformes générales et sectorielles qui améliorent la couverture, la qualité et l'accès aux services sociaux de base et prend en compte les besoins locaux et les demandes spécifiques des groupes les plus vulnérables et les plus défavorisés tout en réduisant les inégalités dans l'accès à ces services. »

Les Ministres ACP de l'éducation, forts des prescrits de l'Accord de Cotonou ont tenu, en 2006, 2008 et 2013 des réunions au cours desquelles ils ont réitéré les engagements pris par les États ACP afin que l'éducation puisse jouer un rôle décisif dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Lors de la réunion de 2013, les Ministres ont émis des recommandations qui devaient permettre aux pays ACP de sauvegarder les acquis, de faire le point sur les progrès tangibles et d'identifier les moyens et les approches à adopter dans le cadre du programme de développement post-2015. Je voudrais partager avec vous, in extenso, les quatre paragraphes de ces recommandations adoptées par les Ministres afin de vous donner une juste idée des préoccupations des pays du Sud.

Veiller particulièrement à privilégier et à renforcer les interventions à court et à long terme ciblées sur l'accès à une éducation pertinente et de qualité, en particulier dans les régions en situation de conflits et de post-conflits, les zones touchées par des catastrophes naturelles, les régions éloignées, les minorités ethniques, les défis sanitaires, notamment le VIH/sida, et les groupes défavorisés. En outre, la coopération ACP devrait continuer à répondre aux besoins spécifiques des petits États ACP insulaires en développement (PEID) Développer des stratégies visant à renforcer les capacités des groupes marginalisés et des régions éprouvant des difficultés dans la réalisation des objectifs de l'initiative EPT, en assurant la parité homme-femme dans l'éducation et la formation, et en favorisant le sport, l'art et la culture dans les établissements scolaires.

Mettre en place les cadres requis pour institutionnaliser et renforcer la professionnalisation et améliorer les conditions de travail des enseignants à tous les niveaux. Mettre l'accent, dans le cadre des stratégies de coopération ACP pour l'accès à l'éducation, sur l'apprentissage de qualité pour tous comme un continuum à partir de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance (AEPE), enraciné dans les cultures locales, le savoir traditionnel, la préservation des langues maternelles, l'éducation parentale, et sur l'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire et supérieure.

Mesdames et Messieurs,
Vous conviendrez avec moi que les pays ACP, qui se trouvent tous au sud de l'hémisphère confrontent encore des problèmes de base, ce qui ne diminue pas pour autant l'ampleur des défis qu'ils doivent relever. La marchandisation n'adopte pas les mêmes structures d'ensemble dans son processus au Sud comme au Nord. Elle ne s'incarne pas dans les arcanes de l'enseignement pour répondre aux lois du marché du travail.

Nous sommes encore assez loin des stratégies des États membres de l'Union Européenne qui, sous l'impulsion de la Commission Européenne adoptent des communications en vue d'encourager et de soutenir les réformes nationales afin d'ajuster les systèmes d'éducation et de formation de leurs professeurs en vue de les adapter aux changements du marché du travail et de la société en général. M. Nico Hirtt, dont je salue la perspicacité aiguë de ses analyses, connaît les nombreuses orientations tendant à harmoniser le cadre commun pour le développement de leurs politiques et de leurs pratiques, en lien direct avec la croissance et l'emploi.

Nous savons tous que le capital humain (ou les ressources humaines), quelque soit l'appellation retenue, représente l'atout majeur des pays ACP. De ce fait, des mesures rigoureuses doivent être prises dans le but de pallier les



faiblesses de l'instruction et la déperdition souvent enregistrée dans le cursus scolaire des personnes issues de groupes défavorisés. Les objectifs de l'Initiative Education pour tous sont d'une brûlante actualité pour les pays ACP qui doivent encore essayer de les atteindre : Éducation et protection de la petite enfance ; Enseignement primaire universel ; Compétences des jeunes et des adultes ; alphabétisme des adultes ; Parité et égalité entre les sexes ; Qualité de l'éducation.

Je m'arrêterai un court instant sur la question de la parité et l'égalité entre les sexes, thème auquel je porte un profond intérêt, pour mettre l'accent sur les disparités dont les filles sont les principales victimes, nonobstant les avancées appréciables enregistrées en Afrique subsaharienne. Le rapport de 2013 de l'initiative précédemment citée prédit « qu'il faudra attendre 2086 pour que toutes les filles pauvres achèvent l'enseignement primaire », bien entendu, si les plans nationaux continuent d'ignorer les inconvénients relatifs au sexe et de ne pas définir « des cibles précises pour faciliter le suivi de la participation à l'éducation et de l'apprentissage au sein de groupes de population donnés (....) dans le primaire et le secondaire »

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais me référer à nouveau à l'Accord de Cotonou et plus spécifiquement au document de stratégie Intra-ACP relatif au 10^e FED pour souligner à votre attention les investissements dans la qualité de l'enseignement dans sa globalité, avec des actions menées dans le secteur de l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur. Je commencerai par les programmes EDULINK II, Sciences et Technologie II, Programme de recherche Caraïbe et Pacifique pour le développement durable qui sont mis en œuvre par le Secrétariat du Groupe ACP avec un montant de 50 millions d'Euros. Les 47 projets du programme EDULINK, les 21 de Sciences et Technologie ainsi que les 10 de celui portant sur la recherche dans les régions Caraïbe et Pacifique visent à favoriser le renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur dans les pays ACP avec comme but ultime l'éradication de la pauvreté en ayant relevé les défis structurels, scientifiques et technologiques dans les pays ACP et de façon concomitante en contribuant efficacement aux stratégies de développement national et régional.

Toujours dans le cadre de cette stratégie et de l'enveloppe intra-ACP des Fonds Européen de développement, le Groupe ACP a accepté, à hauteur de 6 millions sur 7.500 000 de participer à l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation par le renforcement des compétences professionnelles des enseignants du primaire, en priorité dans les zones rurales.

Le même principe a guidé le Groupe ACP pour l'octroi au Partenariat mondial pour l'Éducation d'un montant de 200 millions d'Euros afin que les pays ACP les plus défavorisés sur le plan éducatif puissent faire bénéfi-

cier à leurs populations d'un apprentissage équitable et d'une éducation de qualité, sur la base de stratégies élaborées à partir de leurs priorités nationales.

Mesdames et Messieurs,

Ce bref tour d'horizon des projets et programmes financés grâce aux fonds européens de développement ne doit pas occulter le crucial problème du financement de l'éducation qui est l'une des causes de la non-réalisation des cibles 2 et 3 des objectifs du millénaire pour le développement ainsi que ceux de l'Initiative « Education pour tous ». La communauté internationale, les décideurs politiques, le monde associatif, la société civile militent pour que la pierre angulaire des nouveaux objectifs de développement durable pour l'après 2015 soit clairement définie, « mesurables et pourvues d'indicateurs permettant de vérifier que nul n'est laissé pour compte » et surtout qu'ils soient retenus par rapport à des financements prévisibles.

Au niveau national, les budgets alloués à l'éducation sont dérisoires, ce qui a pour corollaire le sous-financement de l'enseignement primaire au mépris de son rôle primordial dans la chaîne de l'acquisition du savoir.

Mesdames et Messieurs,

Je terminerai mon intervention en vous assurant que le Secrétariat ACP continuera à œuvrer pour que les populations du Groupe ACP puissent avoir accès à une éducation de qualité, gratuite, qui n'aura pas à subir ni le poids ni les contrecoûts de sa marchandisation. Tout en vous souhaitant de fructueux débats au cours des journées à venir, je vous remercie de votre aimable attention.

Michèle Dominique Raymond



Intervention de STÉPHANE LOPEZ

REPRESENTANT PERMANENT a.i AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE



La marchandisation de l'éducation : enjeu de démocratie

La marchandisation de l'éducation repose sur une approche commerciale de l'accès au savoir et donc à l'intégration sociale par la citoyenneté et l'emploi. Cette approche n'est pas propre à l'éducation, mais générale et consiste à penser que la quasi-totalité de l'activité humaine doit opportunément relever du secteur marchand plutôt que de celui public. Il s'agit d'une approche inspirée des sociétés anglo-saxonnes qui ont depuis longtemps confié au secteur privé la gestion de matières pourtant particulièrement stratégiques comme l'énergie, les transports, le courrier, l'éducation, la santé, voire la défense, comme on l'a vu dans les conflits en Irak, par exemple. Cette approche repose sur la théorie libérale selon laquelle le marché s'autorégule en fonction de l'offre et de la demande (la fameuse « main invisible ») et sur l'idée que l'intervention de l'État doit donc se limiter au minimum et que partant sa dette doit être réduite.

Les tenants de cette conception assument l'inégalité devant le savoir, conçu comme un produit, prenant argument de ce que l'inégalité est au cœur de la nature même et posent en quelque sorte que la culture (ici l'État) n'a pas vocation à amender la situation.

Cette conception est en train d'influencer les Européens et la marchandisation de l'éducation est ainsi en route avec pour perspective, si l'on n'y résiste pas, une société encore un peu plus à deux vitesses dans laquelle ceux qui disposeront des ressources nécessaires iront dans les institutions les meilleures et ceux qui ne disposeront pas des ressources nécessaires dans celles moins bien classées et dotées. Il s'agirait d'un apartheid éducatif à grande échelle et en l'occurrence à haut débit. Le clivage jadis socioculturel et donc indirectement lié aux ressources serait ainsi clairement financier et l'État n'aurait plus le rôle ou les moyens de compenser l'inégalité de ressources.

La société ainsi forgée serait à redouter car elle signifierait un fossé encore plus grand entre les élites et les masses, un accroissement du nombre d'exclus ou de frustrés employés dans de petits métiers peu rémunérateurs et/ou précaires pour se conformer à la flexibilité d'un marché changeant. Elle signifierait une fracture sociale encore plus profonde et une violence encore plus grande, qui appellerait un appareil répressif encore plus élaboré et autorisé.

Biographie - Passionné par les rapports politiques, éducatifs, sociaux et culturels à la langue française et à l'Union européenne, Stéphane Lopez est titulaire de trois masters en didactique des langues, en politique linguistique, et en coopération internationale. Il est aussi docteur es Lettres et Sciences humaines et a conduit des recherches dans le domaine des représentations sociales sur la langue française et les Institutions européennes. Il a exercé plus de dix années sur trois continents (Afrique, Asie, Europe) des responsabilités de direction pour le compte des services extérieurs du ministère des Affaires étrangères et européennes français, avant de rejoindre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Chef de programme de coopération internationale à l'OIF près de dix ans, il y a conçu et piloté un projet d'influence francophone dans les pays est-européens membres de l'OIF. Adjoint au Représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union européenne durant trois années, il est aujourd'hui Représentant permanent a.i. de l'OIF auprès de l'Union européenne. Il a été, parallèlement à ses fonctions au sein des francophonies bi- et multiplatéales, longtemps chargé de cours de politique linguistique ou de questions européennes au niveau master dans plusieurs universités françaises. Auteur d'articles, intervenant régulier dans les universités et les grandes écoles et conférencier dans de nombreux colloques internationaux consacrés aux questions linguistiques et européennes (cf. google), Stéphane Lopez fait souvent montre d'une conviction sans concession pour le respect de la diversité culturelle et n'hésite jamais à exprimer, sans langue de bois, une vision originale et ambitieuse de la Francophonie multilatérale.

Nous sommes ici à Bruxelles au cœur du réacteur européen. Et il est heureux que ce séminaire s’y tienne car l’Union européenne justement a pour le moment beaucoup œuvré dans le sens de la libéralisation de tout, de la dérégulation des derniers pans publics, de la réduction dogmatique de la dette publique et donc et d’abord de la redistribution sociale et de l’une de ses formes qui est le service public. Curieusement, elle ne perçoit pas la conjonction de la montée des extrémismes et des populismes avec cette orientation politique ultralibérale, qui continue à croire que la libéralisation du marché et la croissance qu’elle est censée produire réduisent les inégalités alors qu’il est évident qu’elles les accroissent comme le montre l’augmentation des fortunes de quelques-uns et de l’échelle des revenus et de la richesse, alors qu’il est évident que le véritable problème n’est pas de croissance, mais de répartition.

Nos sociétés sont d’ores et déjà très inégalitaires, y compris sur le plan éducatif ou plutôt parce qu’elles le sont sur le plan éducatif. Et il existe un fossé de plus en plus grand entre les élites et les masses. Vivant dans des univers différents, parallèles, les deux extrêmes ne partagent plus les mêmes existences, les mêmes préoccupations, les mêmes idées, les mêmes valeurs. Le corps de doctrine des élites et celui des masses n’est plus le même : ce qui est politiquement correct pour les unes ne l’est plus du tout pour les autres. Ce qui se fait entre soi, et en particulier la discussion et la gestion des affaires du monde, au plan politique, comme économique, ne rencontre plus l’adhésion des peuples. Et la chose vaut aussi pour la Construction européenne.

La raison en est simple : elle réside dans la dichotomie déjà existante dans la formation des esprits. Les élites sortent du même moule local, familial et académique ; les gens modestes, des mêmes milieux et des mêmes écoles, disposées dans les mêmes quartiers. L’école (et donc l’État), comme l’ont montré en France Bourdieu et Passeron, il y a déjà longtemps, joue difficilement le rôle qui devrait être le sien de rééquilibrage social et elle tend à reproduire les inégalités d’entrée en sortie d’études. Les deux groupes se comprennent d’autant moins qu’ils ne parlent pas la même langue : les uns parlent l’anglais que l’on sait, appris dans les meilleures écoles justement ; les autres, leur langue maternelle. Car les pre-

miers sont formés à devenir des nomades et les seconds des sédentaires ; les premiers sont destinés à devenir des polyglottes cosmopolites et les seconds des locaux identitaires.

C’est ainsi que si nous laissons le libéralisme introduire sa logique marchande dans la formation des esprits, nous devons nous attendre à devoir renoncer rapidement à la démocratie car soit les exclus et les frustrés voteront pour l’avènement de gouvernements populistes ; soit les élites continueront à avancer avec aveuglement vers un modèle oligarchique, dans lequel ils s’affranchiront de plus en plus de l’avis des peuples avec l’excuse alibi qu’ils ne comprennent pas, qu’ils ne comprennent rien. Dans les deux cas, nous obtiendront des sociétés autoritaires et totalitaires. La formation des esprits en Culture et en citoyenneté ne peut être un produit. Elle n’est pas négociable. Elle est l’ultime frontière à ne pas franchir par le secteur privé qui ne tirerait aucun profit à long terme de la déstabilisation sociale contenue en germe dans ce projet. La paix sociale est toujours la condition des affaires. Le chaos n’est pas vendeur. Le totalitarisme, non plus. Si le libéralisme avait un tant soit peu d’esprit, il ferait preuve de retenue et dans ce cas donc de sagesse.

Stéphane Lopez

Intervention de HUGUES BAYET

DÉPUTÉ EUROPÉEN



Intervention dans le cadre du séminaire international organisé par la Fédération internationale des Ceméa

Avant de parler de marchandisation de l’éducation, je souhaite vous présenter dans un premier temps le secteur de l’éducation permanente en communauté française. La Belgique a structuré ce secteur en lui donnant une place prépondérante. Les raisons de cette structuration reposent sur la pilarisation de la société belge contrairement à la société française jacobine et centralisée.

La Belgique s’est construite sur plusieurs piliers : social, catholique, socialiste et les verts. Toute la société belge se structure autour de ces composantes : les partis politiques, les syndicats, les mutuelles, les groupes de pressions. À travers ces organisations, de nombreuses méthodes d’éducation permanente ont été développées. L’éducation permanente constitue une force puisque chaque groupe de pression met en œuvre des moyens pour la développer. Comme par exemple, la formation des militants dans les partis politiques autour des décisions prises par les gouvernements est primordiale.

Cette dynamique est identique dans tous les différents corps de la société tels que les mutuelles, les syndicats et dans tous les mouvements associatifs. Ces méthodologies développées et la présence d’un secteur de l’éducation non formelle fort et structuré ont permis de lutter contre la marchandisation de l’éducation.

L’État confie des missions de service public à ces différentes composantes à travers les lois et des contrats. Ceci permet une prise en compte des débats de terrain.

Nous vivons dans une société capitaliste qui fonctionne autour de l’argent. Dans ce système, la valeur monétaire prime sur le reste dans tous les domaines tel que la santé, l’éducation. Il y a une tentative globale et générale de tout marchander et de tout monnayer. Je suis socialiste, et je pense que nous ne pouvons marchandiser tous les biens. Par ailleurs la mondialisation entraîne une uniformisation dans de nombreux domaines, tel que la langue. Une uniformisation des compétences sous le couvert de l’ouverture démocratique. Ceci permet des échelles de comparaison mais le problème réside dans le fait que cette échelle est basée sur le monde économique et marchand et des attentes des entreprises privés.

Dans le domaine de la formation professionnelle, l’enseignement ne serait plus adapté aux demandes des entreprises. Cependant nous devons rester vigilants à ne pas lier la formation uniquement au monde de l’économie.

Biographie - Licencié en Sciences du travail et Gestionnaire en Ressources Humaines, Hugues mène son 1er combat au niveau du bien-être et de la promotion de la jeunesse en fondant, en 1995, l’ASBL Oxyjeunes qui regroupe aujourd’hui plus de 10 000 membres. Dans le même temps, il est désigné Président national des Jeunes Socialistes. Aux élections communales de 2000, il exerce son premier mandat politique et devient le plus jeune Conseiller communal de la commune de Farciennes. D’année en année, il arpentera avec succès plusieurs Cabinets ministériels en Wallonie en devenant tour à tour attaché de presse de Jean-Claude Van Cauwenberghe et d’Elio Di Rupo et ensuite Chef de Cabinet adjoint de Christiane Vienne, Marc Tarabella et Paul Magnette. En 2012, il est élu pour la seconde fois au poste de Bourgmestre de Farciennes avec près de 80% des voix. Il est, également, un des fers de lance du PS dans le domaine de l’Aménagement du Territoire ou encore de la Jeunesse. Dans un même temps, il est désigné par le Parti Socialiste pour occuper la 3e place effective lors des élections européennes du 25 mai 2014. Il y décroche un siège au Parlement européen pour les 5 prochaines années. Il y est particulièrement actif dans le domaine des affaires économiques et monétaires, notamment pour défendre l’investissement public et dénoncer le dumping fiscal, ainsi que dans les matières de protection des libertés individuelles.

Nos États en période de crise diminuent les subventions du secteur de l’éducation non formelle, de la santé, de la culture. Ainsi, la marchandisation est de plus en plus importante dans le secteur de l’éducation permanente. On assiste à une marchandisation larvée à travers la course effrénée aux subventions. Une compétition latente se met en œuvre pour que les associations survivent ce que je nomme le développement du marketing socio-culturel. Le sens de l’action n’est plus centré sur les projets et les objectifs pédagogiques mises en œuvre sur le terrain mais l’apparence afin de démontrer la rentabilité de la structure.

Au sein de l'Europe, nous sommes dans un tournant charnière en terme de marchandisation de l'éducation et plus généralement de tous les services tels que la santé, de l'eau. Actuellement, nous sommes en cours de négociation du TTIP (partenariat transatlantique de commerce et d'investissement). Ce traité avec les États-Unis est négocié dans le plus grand secret par la commission pour permettre d'améliorer les échanges commerciaux entre l'Europe et les États-Unis. Au vu de la situation économique, les socialistes sont d'accord sur le principe. Cependant, il faut être très vigilant à ce que le TTPI n'ouvre pas la porte à une marchandisation absolue. Les socialistes défendent l'idée qu'il faut exclure des négociations les services publics et les services généraux tels que l'éducation, la santé, l'eau.

Au parlement européen, tous les groupes progressistes de gauche s'unissent pour dire que le traité transatlantique serait rejeté si la commission négociait sur le respect des clauses sociales et environnementales. Ceci remettrait en cause le modèle social européen que nous défendons. Les accords commerciaux ne doivent pas être synonymes de diminution du salaire horaire des travailleurs et de remise en cause du système de protection sociale. Nous pensons que les États-Unis et à la Chine doivent ajouter des critères sociaux et environnementaux. Nous ne voulons pas l'abaissement des normes et lois européennes. L'Europe possède une protection sociale plus importante qu'ailleurs et nous souhaitons la conserver. Si l'on enlève ces critères nous nous tournons vers un modèle à l'anglo-saxonne misant sur le commerce et la marchandisation de l'éducation et des services publics.

Les points que nous défendons sont :

- Le respect absolu de la protection des données qui est un droit fondamental.
- Le maintien de la chaîne alimentaire pour ne pas ouvrir l'eau au processus de commercialisation.
- La préservation du secteur de la culture et de l'audio-visuel.
- Un autre point important que nous dénonçons dans ces accords est l'acceptation de la clause d'arbitrage.

Ceci permettrait aux sociétés privées d'entreprendre des actions en justice contre les États pour dénoncer les législations qui entraîneraient des pertes de parts de marché pour les entreprises. Ces dernières pourraient demander des dommages et intérêts aux l'État et la suppression de la loi.

Ce traité conférerait un pouvoir important aux entreprises privées car elles auraient le droit d'interpeller des tribunaux privés pour régler leurs conflits avec les États.

Dans une perspective libérale et capitaliste, le principe est de favoriser les profits des entreprises.

La clause d'arbitrage est déjà en œuvre au sein de l'UE dans le cadre de ces accords. En effet, des fonctionnaires de l'UE sont habilités à adapter les règles administratives de l'Europe en fonction des difficultés rencontrées par les entreprises privés. Si l'on poursuit cette logique, la responsabilité politique se trouvera évincée au profit des fonctionnaires de l'administration européenne.

L'enjeu évoqué ci-dessus est de taille dans le domaine de l'éducation. En effet, aujourd'hui dans le monde, 100 millions de personnes ne sont pas scolarisées, 800 millions d'adultes analphabètes pourraient bénéficier de l'éducation non formelle. Cette question est une priorité de l'Unesco et de l'Europe qui soutient l'éducation non formelle.

L'Europe ne peut légiférer dans les domaines de la culture, de l'éducation non formelle, de l'enseignement qui reste une compétence de chaque États membres. L'Europe peut soutenir, lancer des initiatives, promouvoir et développer tout une série de projets pour favoriser l'éducation formelle et non formelle mais ne peut intervenir sur ces prérogatives étatiques.

Suite au traité de Lisbonne, l'Europe a mis en place la plateforme d'échange de bonnes pratiques qui accompagne les actions du Life Long Learning (éducation tout au long de la vie). L'Europe a posé un acte important à travers sa stratégie : L'Europe 2020 : pour l'éducation et la formation basée sur 4 objectifs.

1. Renforcer l'apprentissage tout au long de la vie et la mobilité tel que le démontre le succès des programmes Erasmus et la prise en compte du secteur de l'éducation non formelle.
2. Améliorer l'efficacité et la qualité de la formation et de l'éducation.
3. d'associer équité, égalité et la citoyenneté active afin de poser la question de l'accès. Les législations européennes doivent insérer derrière ces objectifs généraux une série de définitions pour lutter contre les processus liés à la marchandisation.
4. Encourager la créativité et l'innovation dans le domaine de l'éducation et de la formation.

L'Europe n'est pas de gauche mais nous nous efforçons d'introduire dans les textes des gardes fous pour soutenir les milieux associatifs et les ONG. Ceci est fondamental pour faire vivre nos principes en Europe et dans le monde. Nous devons nous rassembler pour changer le cours des choses.

Hugues Bayet

Intervention de NICO HIRTT

FONDATEUR DE L'APED

Intervention dans le cadre du séminaire international organisé par la Fédération internationale des Ceméa

La marchandisation de l'éducation dans son acception large : formelle, non formelle et informelle est un processus aux formes multiples.

Il ne faut surtout pas commettre l'erreur de réduire le phénomène de la marchandisation de l'éducation à la seule notion de privatisation. Ce processus ne se limite pas à la transformation de l'éducation en un marché et ne touche pas seulement le mode d'organisation, de gestion de l'éducation, la problématique du privé et du public. Son impact se situe aussi à d'autres niveaux : le mode d'organisation du public, les contenus enseignés, les objectifs de l'enseignement et la démarche pédagogique dans le secteur de l'éducation. Le processus de marchandisation inscrit un moment historique de mutation des fonctions du système éducatif.

Les fonctions du système éducatif possèdent un sens différent de celui de missions du système éducatif. Les missions font référence à des lois, des textes. Cet exposé retrace les différentes mutations relatives aux systèmes éducatifs.

La fonction socialisante

Au début du 19^e siècle, les pays européens et d'Amérique du Nord sont engagés dans un processus de révolution industrielle et de mécanisation de l'industrie. Ce tournant majeur conduit à une déqualification de travail ouvrier qualifié remplacé par du travail non qualifié. Il s'accompagne d'une destruction de la famille rurale traditionnelle sous la pression de l'urbanisation et de l'exode rural. En parallèle, nous assistons à une massification de la participation des enfants des classes populaires à l'enseignement formel. L'industrie a des besoins importants en main d'œuvre, de ce fait les enfants entrent en masse à l'école.

Les lieux traditionnels de socialisation et d'éducation : la grande famille rurale, l'apprentissage et les formations qualifiantes étaient en décrépitude. L'enjeu était d'inventer de nouveaux lieux de socialisation. L'enseignement primaire va répondre à cette fonction socialisante qui va prendre la forme d'école des pauvres, d'école publique ou d'école catholique. À cette époque



Biographie - Nico Hirtt est un enseignant, syndicaliste, chercheur marxiste, agrégé de sciences physiques, enseignant en physique et mathématique dans le Brabant wallon (Belgique), membre fondateur de l'Aped (Appel pour une école démocratique), rédacteur en chef de la revue trimestrielle «L'école démocratique» et auteur de divers ouvrages sur l'école. L'Appel pour une école démocratique (Aped) est un mouvement Belge de réflexion et d'action qui milite en faveur du droit de tous les jeunes d'accéder à des savoirs porteurs de compréhension du monde et à des compétences qui leur donnent force pour agir sur leur destin individuel et collectif. L'Aped analyse et combat les mécanismes économiques, les réalités institutionnelles, les choix budgétaires, les discours idéologiques et les pratiques pédagogiques qui tendent à maintenir ou à développer l'inégalité sociale devant l'école ou à réduire l'enseignement à une fabrique de main d'oeuvre productive. Nous étudions, encourageons et diffusons activement, tout ce qui remet en question l'école comme appareil de reproduction des hiérarchies sociales existantes. Nous cherchons à rassembler ceux qui, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles, veulent oeuvrer au projet de démocratiser l'enseignement et d'en faire un instrument pour l'émancipation collective sur le plan social, économique, politique et culturel.



Victor Hugo écrit « ouvrir une école c'est fermer une prison ». En Belgique Eduard Ducpetiaux dans un mémoire sur la prison écrit « le degré d'instruction d'un pays représente toujours de manière plus ou moins exacte l'État de sa moralité ».

Ce sont les objectifs d'éducation et de socialisation du peuple qui sont remplis par l'instruction.

La fonction idéologique

Fin du 19eme siècle, nous assistons à une 2ème grande période de mutation de la fonction du système éducatif. Cette époque est marquée par l'émergence des grands conglomerats industriels avec une concentration de la classe ouvrière, un rôle de plus en plus important des États pour garantir l'accès aux débouchés et aux matières premières : les États colonisateurs. Dans ce contexte l'école va acquérir une nouvelle mission, celle d'être un appareil idéologique d'État. Par exemple lors de la guerre 14/18, l'école joue un rôle fondamental dans la consolidation de la foi patriotique et de l'envoi de milliers de jeunes, morts dans les tranchées de la guerre. Lors de la création de l'école obligatoire, Jules Ferry écrit « Le cours d'histoire de France devra inspirer le respect et l'attachement aux principes sur lesquels cette société est fondée. » Dans un autre contexte, le roi Léopold II, en Belgique, écrit « l'enseignement donné aux frais de l'État aura pour mission d'inspirer aux jeunes générations l'amour et le respect des principes sur lesquels reposent nos libres institutions ».

L'enjeu idéologique de l'institution scolaire était de discipliner le soldat, d'inculquer l'amour de la patrie, l'amour des institutions en place, face aux dangers de guerres internationales et de révolutions à l'intérieur des pays. Cela se traduisait autant dans les contenus que dans les structures de l'enseignement.



Au début du 19eme siècle, les contenus étaient : lire, écrire, calculer. A la fin de ce siècle les cours d'histoire et de géographie sont introduits dès l'école primaire. Les inspecteurs et les penseurs expliquent clairement que les cours d'histoire servaient à inculquer l'amour de la patrie, des institutions en place. Les charniers de la 1ère guerre mondiale, portent en elle, le témoignage de l'efficacité redoutable de ce nouvel appareil idéologique d'État. Aujourd'hui la fonction idéologique de l'école est davantage fournie par d'autres instances éducatives comme les médias, la TV, le ciné...

La fonction de production de main d'œuvre qualifiée

Le 20ème siècle marque un nouveau tournant lié à l'émergence des modes de production fordiste. Le besoin et la demande de main d'œuvre ouvrière qualifiée augmente. Le travail à la chaîne non qualifié accroît la demande en travailleurs qualifiés tels que des mécaniciens pour entretenir et réparer les chaînes de production. Ainsi, au milieu du 20ème siècle, sur 315 000 travailleurs de l'industrie automobile en France, 110 000 travaillent dans la production, à la chaîne, 25000 dans les accessoires, 30000 sont carrossiers et 150 000 dans les entreprises de réparations. Tout au long du 20e siècle émerge une demande croissante de main d'œuvre qualifiée liée au développement de nouvelles technologies : la mécanisation, l'électricité, l'électromécanique, l'électronique.

Une fonction de sélection sociale

Dans la deuxième moitié du 20e siècle, apparaît une autre grande réforme des fonctions de l'école. Cette période est marquée par la massification de l'enseignement secondaire résultat de cette demande croissante de main d'œuvre qualifiée. Ce mouvement introduit une conséquence douloureuse pour les classes dirigeantes. En effet, cette période marque un tournant dans l'accès aux fonctions dirigeantes et aux fonctions d'exécution. Auparavant, la sélection se faisait de façon « naturelle » à la sortie de l'école primaire. Les enfants des élites poursuivaient dans l'enseignement secondaire puis supérieur. Les enfants des classes populaires au terme de l'enseignement primaire allaient travailler ou étaient orientés vers des filières d'enseignement technique, professionnel pour une minorité d'entre eux.



La massification de l'enseignement secondaire a permis aux enfants des classes populaires d'entrer massivement dans l'enseignement secondaire général. Dès lors, la sélection sociale entre les enfants des élites et les autres, qui jusque-là, se réalisait hors du système éducatif sur la base de la transition primaire secondaire, va s'opérer à l'intérieur de l'enseignement secondaire. La sélection méritocratique où les meilleurs enfants des classes populaires sont orientés vers des filières techniques et professionnelles devient une sélection par l'échec. Après un ou deux redoublements, les élèves sont orientés négativement vers les filières techniques et professionnelles. L'école remplit, à partir de ce moment, une nouvelle fonction et devient une instance de sélection sociale.

La sélection sociale se fait à l'intérieur même du système éducatif à partir des années 40 / 50 et devient une sélection par l'échec.

La fonction d'investissement de capitaux

Aujourd'hui, nous assistons à une nouvelle ère de mutation des fonctions de l'éducation.

Cette mutation trouve son origine dans les mutations de l'environnement économique et social. L'explication majeure de cette mutation trouve son origine dans la transformation des rapports économiques et sociaux des forces productives, dans un environnement économique marqué par la succession de crises budgétaires, financières. Ces crises sont alimentées et encouragées par le développement des technologies dites nouvelles.

Elles agissent de trois façons différentes sur les fonctions des systèmes éducatifs.

1. Privatisation

Tout d'abord la crise signifie un excédent de capitaux qui entraînent les investisseurs à chercher de nouveaux secteurs d'investissements notamment dans les services publics. Les marchés tentent de privatiser, de conquérir et d'investir des capitaux dans les services publics et plus particulièrement dans le secteur de l'enseignement. C'est le premier axe de la marchandisation de l'école : la conquête de l'école par les marchés privés.

2. Développement d'un nouveau marché

Le deuxième axe est lié à la surcapacité de production. Les marchés demandent aux États d'intervenir pour maximiser les débouchés des entreprises européennes, régionales, nationales, africaines, américaines. La maximisation des débouchés des secteurs tels que l'éducation permettent de développer des marchés considérés, à tort ou à raison, comme émergents, porteurs pour l'avenir. Au milieu des années 90, on assiste à de très fortes pressions, notamment de la Commission Européenne, pour que les écoles européennes se dotent d'outils basés sur les technologies de l'information et de la communication. L'acquisition de ces outils n'était pas envisagée comme un tremplin vers l'accès au marché du travail. Les marchés considéraient que si les systèmes éducatifs n'utilisaient pas les ordinateurs et internet, les citoyens européens risquaient de prendre du retard dans l'accès à ces technologies. L'une des grandes réalisations du sommet de Lisbonne, détaillée dans les textes préparatoires, stipulait que 49% des achats d'ordinateurs par les familles européennes se réalisaient après qu'un enfant ait appris à se servir d'un ordinateur. Dans les années 90/2000, des budgets sont libérés dans tous les pays pour introduire des ordinateurs et des NTIC dans les écoles. Ils étaient justifiés par le souci de pousser les enfants à être eux-mêmes les vecteurs auprès de leurs parents de l'achat d'ordinateurs, de connexion aux réseaux internet, d'achat de logiciels. L'objectif était l'émergence en Europe d'un large marché lié aux technologies de l'information et la communication. De nombreuses citations très explicites de la Commission Européenne stipulent cette attention voulue et pensée comme telle.

3. Fonction d'adéquation avec le marché du travail

Le 3^e axe de la marchandisation est lié à l'environnement économique de crise caractérisé par l'exacerbation de la compétition économique ayant pour conséquence une fuite en avant dans la mondialisation et dans la globalisation. Ce phénomène entraîne les décideurs et les responsables économiques, au nom du pragmatisme, à abandonner les rêves de démocratisation de l'école. Les maigres ressources disponibles pour l'éducation doivent être orientées, de façon privilégiée, vers les besoins du marché du travail. Le 3^e axe fondamental du processus de marchandisation de l'éducation est la mise en adéquation de l'école avec les attentes du marché du travail. La privatisation du secteur de l'éducation est une des formes de cette mise en adéquation de l'école et des attentes du marché du travail.

Ainsi, au sommet de Lisbonne, la commission européenne fait adopter le texte suivant : « L'éducation doit aider l'Europe à devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde capable d'une croissance économique durable. »

Cette conception instrumentalise l'école qui devient un instrument au service de la compétition économique. Actuellement, les missions officielles que M. Tybor Navracscis, nouveau commissaire à l'éducation se fixe :

- Identifier la manière d'investir et de moderniser l'éducation en Europe afin de soutenir la croissance économique.
- Renforcer les partenariats entre le monde de l'école et le monde économique.
- Atteindre les objectifs de la stratégie 2020 en adaptant les formations, les compétences aux besoins du marché du travail.
- Aider les artistes européens à trouver de nouvelles audiences et exploiter de nouveaux médias.
- Promouvoir la culture comme un facteur de croissance économique.
- « Empowering » : renforcer, donner plus de poids, donner aux jeunes les moyens d'être des citoyens actifs dans une société démocratique.

La lettre de mission envoyée par le président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker à Tibor Navracscis demande explicitement que le sixième point ne soit pas une priorité. Pour comprendre ce processus nous devons examiner l'évolution du marché du travail.

Si l'on pose la question, dans une assemblée : Pourquoi doit-on adapter l'éducation au marché du travail ? La réponse qui prévaut est que nous avons de plus en plus besoin de travailleurs qualifiés sur le marché du travail. Or, depuis 20 ans, les statistiques sur l'évolution du marché du travail démontrent une toute autre réalité. Dans les années 50/60 jusqu'aux années 80, l'évolution du marché du travail en terme de qualification représentait une élévation générale des niveaux de formations requis par les emplois existants et à créer.

Aujourd'hui, l'évolution du marché du travail ne s'inscrit plus dans cet objectif. Le marché du travail se polarise. D'un côté on assiste à une explosion de la demande en travailleurs très hautement qualifiés et de l'autre côté une croissance fulgurante des emplois à faible niveau de qualification particulièrement dans le secteur des services.

Un rapport de la revue du gouvernement fédéral américain de l'emploi décrit très précisément ce processus. Ce rapport met en lumière les 30 emplois ayant subi une forte croissance aux États-Unis au cours de la décennie passée :

- cinq avec un très haut niveau de formation, (Bac +4/5) : informaticien, manager, cadre, enseignant pour le supérieur, ingénieur système et analyste informaticien.
- trois emplois à niveau de qualification intermédiaire : infirmier, services informatiques, instituteur.
- Tous les autres, donc plus de 20 emplois sur les 30, sont qualifiés de « short term on the job training » (formation de courte durée sur le tas) : restauration (77 000 emplois créés en 10 ans), accueil client, vendeurs au détail, caissier, employé général de bureau, agent de sécurité, serveur, conducteur de camionnette, aide-soignant, manœuvre (1er emploi que l'on qualifiait jadis d'emploi non qualifié).

La grande nouveauté est que l'on assiste à l'explosion des emplois non qualifiés, non plus dans l'agriculture et secteur industriel, mais dans le secteur des services. Un exemple d'emploi non qualifié emblématique de cette transformation : Food counter : (compteur de nourriture). Ces personnes travaillent au comptoir dans les gares, TGV, aéroports, les distributeurs automatiques. Ces postes représentent 258 000 créations d'emploi aux États-Unis.

Pour effectuer cet emploi, la personne doit disposer d'un vaste volet de compétences.

L'enjeu n'est pas d'avoir un haut niveau de savoir mais de disposer d'une variété de compétences de bas niveau, partagées par tous, qui sont aujourd'hui associées aux emplois non qualifiés.

Posséder un permis de conduire ou savoir lire et écrire ne constitue plus, aujourd'hui, des qualifications. Se servir d'un ordinateur, d'une téléphone, échanger quelques mots dans une langue étrangère ne sont plus considérés comme des savoirs ou des qualifications mais comme des compétences universellement partagées.

Cette polarisation du marché du travail a pour conséquence, dans une logique de rationalité économique, de ne plus rêver d'une école comme on en rêvait dans les années 50/60/70. Je vous rappelle les titres élogieux des brochures de l'époque : « Demain tous intellectuels », sans point d'interrogation.

Aujourd'hui le rapport Tello, en France, explicite ce changement de paradigme : « La notion de réussite pour tous ne doit pas prêter à malentendu, elle ne veut certainement pas dire que l'école devrait se proposer à faire que tous les élèves atteignent des qualifications les plus élevées. Ce serait une illusion pour les individus et une absurdité sociale car les qualifications scolaires ne seraient plus associées à la structure des emplois. Il ne faut pas rêver d'une école qui forme un nombre important d'universitaires. »

L'OCDE participe de ce même mouvement : « Tous les élèves n'embrasseront pas une carrière dans le dynamique secteur de la nouvelle économie. La plupart ne le feront pas de sorte que les programmes scolaires ne peuvent être conçus comme si tous devaient aller loin ». La dernière proposition peut se traduire par : les programmes scolaires doivent être conçus de manière à ce que certains n'aillent pas trop loin. Actuellement, beaucoup de travailleurs sur-qualifiés occupent des emplois non qualifiés. Ces personnes sur-qualifiées représentent un surcoût pour l'industrie de l'ordre de 15%. Si l'on suit cette logique la majorité des personnes doivent posséder ces connaissances de base afin d'ouvrir plus largement le marché des emplois non qualifiés.

Une autre grande caractéristique de l'évolution du marché du travail, outre sa polarisation, est le recul constant de l'horizon de prévisibilité de ce marché. Il est de plus en plus difficile de prévoir à terme de 5 ans, de 10 ans, les besoins en termes de qualifications, de connaissances, de savoirs sur le marché du travail. Personne ne le sait car les marchés, les technologies de production sont impré-

visibles. Les savoirs nécessaires dans cette technologie de production sont liés à des marchés imprévisibles et deviennent eux-mêmes incertains.

Cette imprévisibilité entraîne une volonté de rendre notre enseignement aussi efficace que possible. L'efficacité est entendue dans le sens d'un enseignement adapté aux besoins de l'économie mais peu onéreux. Dans ce contexte, les documents de l'OCDE, de la Banque mondiale, de la commission européenne et du FMI consacrés à l'éducation ont une orientation : la flexibilité. Ce terme est remplacé par les synonymes d'adaptabilité, de formation tout au long de la vie.

Nous sommes tous favorables à une formation tout au long de la vie. J'espère ardemment que tous les élèves apprendront tout au long de la vie, les richesses des différentes formes d'expression artistiques, culturelles, scientifiques, technologiques et linguistiques. Tous ce qui donne force pour être un citoyen capable de participer à la vie démocratique et à la transformation de nos sociétés. Mais ce n'est pas cet objectif qui est visé par la flexibilité mais celui de rendre les travailleurs adaptables et flexibles.

La réponse est l'orientation sur les compétences puisque les savoirs sont trop vite obsolètes. L'accent est mis non pas sur le savoir mais sur la capacité d'utiliser tous les savoirs quels qu'ils soient. L'OCDE a impulsée l'orientation des systèmes éducatifs sur les compétences.

Par exemple l'OCDE écrit : Pour quelles raisons ces compétences somme toute assez classiques se retrouvent-elles sur le devant de la scène ? Les employeurs ont reconnu, en elles, les facteurs clés du dynamisme et de la flexibilité. Une force de travail dotée de ces compétences sera à même de s'adapter continuellement à des moyens de production en constante évolution.



La démocratisation de l'enseignement

On assiste à un biais dans la conception de la démocratisation de l'enseignement, de l'équité. La démocratisation de l'enseignement était associée à l'idée de la possibilité pour tous, quelle que soit son origine sociale, culturelle, ethnique, d'accéder aux grandes richesses de notre culture, de nos savoirs, à la capacité à comprendre le monde dans lequel on vit et à le transformer avec les autres.

Dans le contexte actuel, la démocratisation de l'enseignement, rebaptisée équité, se réduit à être performant dans la compétition à l'emploi et seulement dans ceux à faible niveau de qualification.

La commission européenne suggère que les 30 millions de travailleurs ne disposant pas de ces compétences de base (lecture, langues étrangère) ne sont pas compétitifs dans l'accès aux emplois non qualifiés. Ils sont de plus en plus nombreux sur le marché du travail.

Si l'on suit cette logique, cette notion de l'équité induit l'idée de concurrence pour accéder à un emploi. Or, ce n'est pas parce que les travailleurs sont plus nombreux à être en compétition pour accéder aux mêmes emplois que pour autant ils seront plus nombreux à trouver un emploi. Le nombre d'emplois disponibles ne dépend pas de l'adéquation de la main d'œuvre avec le niveau de formation.

C'est un leurre de penser que les politiques européennes de l'emploi ont pour objectif d'augmenter les niveaux de qualification. L'adaptation de l'enseignement aux besoins des employeurs ne va pas permettre la création d'emplois. A l'inverse, cette logique crée une compétition à l'emploi donc la possibilité de recruter parmi un panel plus important de personnes mises en compétition. Cette logique induit des pressions sur les conditions de travail, les salaires, la protection sociale.

Donc, au solde de tout compte, l'adéquation école/entreprise n'est pas un facteur de création d'emplois mais un facteur qui contribue à la destruction des emplois.

Une approche par compétences

Cette orientation sur les compétences, cette polarisation du marché du travail a trouvé un relais assez conciliant dans une doctrine pédagogique qui touche particulièrement le monde francophone : l'approche par compétences. Dans tous les systèmes éducatifs et dans tous les pays l'enseignement est orienté vers les compétences. L'ap-

proche par compétences est une spécificité essentiellement francophone. Elle constitue un emballage pédagogique de l'orientation sur les compétences. L'acceptation de l'orientation par les compétences n'est pas argumentée par le prisme de l'économie. Ces arguments sont peu recevables dans la pensée politiquement correcte de la francophonie. Afin de faire accepter cette orientation sur les compétences, l'argument avancé est la référence à des concepts ou doctrines pédagogiques. L'approche par les compétences, est extrêmement séduisante car elle répond à une vraie question.

En effet, le problème dans l'enseignement classique est celui de mémoriser des connaissances sans apprendre à s'en servir, sans être capable de les mettre en œuvre dans le réel. L'approche par compétences est extrêmement séduisante pour résoudre ce problème. Mais en affirmant résoudre ce problème elle commet des erreurs. La première est qu'elle réduit les problèmes de l'éducation uniquement à celui de la capacité à utiliser les savoirs et savoir-faire, à mobiliser des outils. Or un certain nombre de difficultés se posent dans l'enseignement en dehors de la capacité à pouvoir réutiliser des outils tels que les inégalités sociales, la conceptualisation. En effet, comprendre, intérioriser un concept ne se fait pas en s'exerçant à l'utilisation du concept. La conceptualisation se fait par la construction d'un savoir mais l'approche par compétences reste muette sur ces questions.

Deuxièmement l'approche par compétences est séduisante car elle propose que les élèves deviennent compétents en leur permettant d'exercer leurs compétences. Les élèves se mettent au travail sur des chantiers de problèmes en leur donnant des outils cognitifs, des savoirs, des savoir-faire, des réglementations sur le plan des comportements. Les élèves vont s'exercer à utiliser ces outils et ainsi à développer et à exercer leurs compétences.

Cette approche a trouvé un écho important dans les milieux pédagogiques car elle se présente en utilisant les termes de l'école nouvelle, de l'école émancipatrice. La terminologie employée induit l'idée de mettre l'élève au centre, de multiplier les chantiers de problèmes, de développer l'activité autonome et collective de l'élève. Toutes ces idées résonnent et interpellent les pédagogues. Mais cette approche par compétences est loin de cette école réellement émancipatrice fondée sur des pédagogies constructivistes. On assiste à un complet renversement des moyens et des objectifs entre la conception portée par les mili-

tants de l'éducation nouvelle et celle de l'approche par les compétences.

La pédagogie constructiviste, celle de Freinet par exemple, consiste à mettre l'élève sur des chantiers de problèmes dans le but de :

- Donner sens à des questionnements nouveaux, de permettre à l'élève d'expérimenter dans la pratique les idées sur un sujet donné et de découvrir qu'elles peuvent être erronées. L'enjeu pour les pédagogues est de d'accompagner la déconstruction.
- Permettre la participation de l'élève au processus de reconstruction des savoirs avec l'aide d'un adulte et d'un enseignant. Le processus proposé par la pédagogie constructiviste est de mettre les élèves au travail sur des chantiers de problème pour construire des savoirs.

Le but de toute cette démarche c'est la construction du savoir. Or dans l'approche par compétences on renverse complètement les objectifs. Les élèves sont mis au travail sur des chantiers, des problèmes, non pas dans le but de développer des problèmes mais dans l'objectif de résoudre le problème, d'être capable de mener à bien une tâche et par conséquent être compétent. Le rapport à l'erreur est totalement renversé. Dans une pédagogie constructiviste l'important est ce que l'on apprend à travers ses erreurs et à partir de ce moment l'élève peut déconstruire des idées erronées et construire des idées nouvelles. L'erreur aura une fonction, elle aura été fructueuse. Dans l'approche par compétences, si la tâche n'est pas menée à bien vous n'êtes pas compétents.

Donc on assiste à un double renversement dans le rapport à l'erreur, et dans le rapport entre les moyens et les objectifs. De nombreux militants des mouvements pédagogiques ont considéré que l'approche par compétences est une mise en œuvre de cette pédagogie constructiviste pour laquelle les militants de l'école nouvelle se battent depuis un siècle.

Conclusion

Lors de cet exposé, nous avons mis en relief la fonction d'endoctrinement, de socialisation, de production de main d'œuvre qualifiée, de capitaux humains, la fonction de sélection sociale, la fonction de l'école comme champ d'investissement de capitaux. Une dernière fonction n'a pas été évoquée. L'école ne sert pas seulement à permettre la reproduction de la société. L'école est un instrument qui peut potentiellement être dangereux pour cette société car elle est porteuse de transformation du monde. Nous vivons dans un monde ou les défis s'accumulent de façon réellement catastrophique. Nous devons réellement et urgemment prendre conscience des enjeux futurs : les changements climatiques, l'accroissement des inégalités nord/Sud, la montée des formes d'intégrismes et pas seulement religieux, l'épuisement des ressources naturelles et l'incapacité totale où se trouvera l'humanité de poursuivre des taux de croissance qui sont essentiels à la survie du système. Il est temps de lutter contre cette société capitaliste. Selon moi, la mission première de l'école et sa fonction réelle dans les décennies futures sera d'apporter des savoirs, des savoir-faire, des compétences aux jeunes générations, qui n'ont pas les moyens de s'intégrer sur un marché du travail. Ces savoirs leurs permettront de comprendre le monde et de participer activement à toutes les luttes qui transforment et transformeront le monde. C'est cela que doit être la mission et la fonction historique dans les décennies à venir de l'école.

Je terminerai avec ces mots : H.G.Wells en 1925 écrivait : « L'histoire de l'humanité prend de plus en plus la forme d'une course entre l'éducation et la catastrophe. »

Nico Hirtt



DISCOURS DE CLÔTURE DE LA DÉLÉGUÉE PERMANENTE

Sonia Chebbi

Chèr-e-s ami-e-s,

Je vous remercie pour votre implication, pour votre dynamisme et l'écoute des uns envers les autres. Nous pouvons être fiers du travail accompli, de ce résultat qui à la fois propose une analyse du contexte de l'éducation à travers le monde, des positionnements communs et des stratégies d'action que nous pouvons décliner dans nos contextes respectifs.

Quel chemin parcouru, pas à pas, par chacune et chacun d'entre nous, individuellement et collectivement, pour la construction de ce séminaire, des réflexions et des positionnements que nous défendons.

Le point de démarrage fut le séminaire de la zone Afrique en mars qui a permis de lancer la dynamique de mobilisation. Puis, en mai à Madagascar et octobre en Italie, nous avons confirmé l'importance de ces rencontres régionales.

La tenue de ces séminaires régionaux a été la traduction concrète et emblématique du projet de refondation basé sur la rencontre et l'élaboration collective et collaborative.

Ici, à Namur, le séminaire international a permis de construire du commun, d'articuler nos pratiques, nos réalités avec des dimensions politiques et réflexives. Il a permis pour chacun de concrétiser et de renforcer le sentiment d'appartenance.

Cette rencontre, réaffirme, plus que jamais, l'engagement militant qui est la force de nos associations et de notre fédération. Elle confirme l'adhésion partagée aux valeurs de l'éducation nouvelle et notre vision politique de l'éducation comme moteur de développement et de transformation des rapports de force.



Un des éléments fondateurs, à travers les ateliers thématiques a été :

- d'affirmer et mettre en pratique le « faire et vivre ensemble »,
- de partager des pratiques collectives pour construire une culture commune,
- de s'ancrer dans la fédération et dans le projet politique que nous défendons.

Les propositions d'action que nous avons retenues permettent d'articuler les niveaux locaux, régionaux et internationaux. Nous nous employons à poursuivre et installer ce calendrier de travail pour continuer ce temps de travail commun.

Ce séminaire n'est pas la fin d'un processus, mais le début d'une action internationale que nous porterons, ensemble, au niveau des zones et de chaque organisation, pour faire valoir les valeurs qui nous animent.

Résister, combattre, lutter, dénoncer sont les maîtres mots que nous devons garder à l'esprit de retour dans nos associations. Notre capacité à s'indigner, à penser que nous pouvons remettre en cause les évidences et l'ordre établi, est la force de notre mouvement.

Nous remercions les organisations et les personnes présentes au séminaire pour leurs précieuses réflexions.

LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES PARTICIPANTES AU SÉMINAIRE INTERNATIONAL

- **ALGÉRIE** Association Nationale Scientifique de Jeunes - Graines de paix
- **ALLEMAGNE** Dock Europe
- **FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES DE BELGIQUE** Service d'éducation permanente Ceméa - asbl
- **BÉNIN** C.A.E.B
- **CAMEROUN** Ceméa Cameroun
- **CONGO** CEMEACO
- **CÔTE D'IVOIRE** Ceméa C. I.
- **ESPAGNE** ACCP
- **FRANCE** Ceméa
- **GABON** Ceméa-G
- **HONGRIE** Gyermekeparadicsom
- **ITALIE** Fédération italienne des Ceméa
- **LIBAN** Ceméa-L
- **MADAGASCAR** Ceméa – M
- **MAURICE** CEDEM
- **NIGER** ONPPE
- **PORTUGUAL** CLUBE INTERCULTURAL EUROPEU
- **RUSSIE** Centre d'Assistance à la Diffusion des Méthodes de Pédagogies Actives
- **SÉNÉGAL** Ceméa-S
- **SEYCHELLES** Association seychelloise pour la jeunesse et l'animation
- **SUISSE** A.S. Ceméa
- **TOGO** Ceméa
- **TUNISIE** Les Amis du Belvédère
- **URUGUAY** Éducation Solidarité

Nous remercions les membres du conseil d'administration et du comité de pilotage pour leur apport à la réflexion pour le séminaire international et l'organisation des séminaires régionaux :

Belgique Ceméa B

Jean-Marc Christiany
Roger Dehaybe
Geoffroy Carly

France Ceméa F

Vincent Chavaroche
Jean-François Magnin
Isabelle Palanchon

Grèce POLIS-INEE

Yolanda Ziaka

Italie Fit Ceméa

Claudio Tosi

Madagascar Ceméa M

Rodin Ramanalinarivo

Sénégal Ceméa S

Mama Sow

Représentant régional Afrique

Alexandre Ateba - Ceméa Cameroun

Représentant régional Océan Indien

Rita Venkatasawmy - CIDEM

Représentant régional Europe

Stéfano Vitale - FIT

Et nous remercions chaleureusement les animateurs d'atelier pour leur participation à l'organisation sur place et à l'encadrement

Atelier n°1 : L'enseignement obligatoire et non obligatoire :

Monique Raharimalal (Ceméa Madagascar) et Alexandre Atteba (Ceméa Cameroun)

Atelier n°2 : Les loisirs éducatifs :

Ousmane Obdienne (Ceméa Sénégal) et Rita Venkatasawmy (CIDEM de Maurice)

Atelier n°3 : L'éducation culturelle :

Cristina Brugnano (Fédération italienne des Ceméa) et Eduardo Aparicio (Éducation solidarité Uruguay)

Atelier n°4 : L'éducation par et aux médias :

Christian Gautellier (Ceméa France)

MERCI AUX PARTICIPANTS
DU SÉMINAIRE FICEMÉA
NOVEMBRE 2014

ALVES Magda
APARICIO Eduardo
ATEBA Alexandre
AWOUDA Sabine
BAUJARD Julie
BEN BRAHIM Anis
BENKETIRA Nadira
BERNASCONI Paolo
BERTRAND Gérard
BOUROUBOU Mbadinga
BOUZENNOUN Ferhat
BRUGNANO Cristina
BRUSINI Claude
BUSHIRI Christian
CARLY Geoffroy
CAZAILLON Jean-Luc
CHAVAROCHE Vincent
CHEBBI Sonia
CHETTOUANE Rym
CHRISTIANY Jean-Marc
COULIBALY Mariatou
DEGOULET Flavien
DEHAYBE Roger
DEKKICHE Boumaza
DIENE Mame Ousmane Magatte
ECHENE KOBINAH Ignace
FUSARO Alicia
GANDA Aminata
GAUTELLIER Christian
GHORRA Rose
GRUBER Andrea
HANNEUSE Hélène
HOSSAIN SAEB Sehenaz
KANTE Mohamed Lamine
KISLIYAKOV Alexey
LEGER Delphine
LINDZONDZO DYNAH
LOKO Paul
MABIKA Alain
MAGNIN Jean-François
MALLAI Giuseppe
MANDAS Cinzia
MBATOU MOU Constance Odile
MICHEL Jean-Marie
MONTRONE Claudio
TAWILE Thérèse
NGONGO OTTOU Godeberte
N'GORAN N'DRI
NJOYA Daouda
NKONTCHOU Justine
PALANCHON Isabelle
RAHARIMALALA Gisèle Monique
RUSAKOVA Olga
SANCHEZ Helena
SANDOUK Antoinette
SARUBO Mario
SOW Mama
TAYEB Kheira
TELLAH-TAGAN Kossigan Paulin
TOBIAS László
VENKATASAWMY Rita
VERSPECHT Claudine

FICEMÉA : Siège social, 39, Boîte 3 de la Porte de Hal, 1060 Bruxelles

60 ANS DE LA FICÉMEA, la refondation en marche

